

Rapport d'activités

20 18



Bélesta - Boule d'Amont - Bouleternère - Casefabre - Corbère - Corbère les Cabanes - Corneilla la Rivière - Glorianes
Ille sur Têt - Millas - Montalba le Château - Nèfiach - Prunet et Belpuig - Rodes - Saint Féliu d'Amont - Saint Michel de Llotes



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

ÉDITO



Robert OLIVE

Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent

Comme chaque année, le rapport d'activités est l'occasion pour les services de la Communauté de communes de faire le bilan des projets menés dans le cadre de leur mission.

La réalisation de ce document répond à l'obligation faite par la loi de juillet 1999 qui demande au Président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes.

Au-delà de cette obligation réglementaire, c'est aussi un moyen de mesurer l'étendue et la qualité de l'action communautaire qui, tout au long de l'année, s'inscrit dans le quotidien des habitants de ce territoire.

Ce document de référence revêt ainsi un enjeu majeur : rendre compte de la cohérence et de l'efficacité de l'action publique sur notre territoire et *in fine* valider le projet politique que nous, élus communautaires, portons depuis plus de 20 ans.

SOMMAIRE

Liste des abréviations	04
Les élus communautaires	06

01 | L'institution

Organisation	10
Ressources Humaines	18
Finances	25
Mutualisation	29
Communication	32
Marchés Publics	36

02 | Les actions communautaires

Aménagement du territoire	42
Urbanisme	44
Développement Economique	47
Environnement et Collecte	49
Lecture Publique	56
Enfance et Jeunesse	62
Restauration Scolaire	67
Petite Enfance.....	70
Maison de Services Au Public	74
Tourisme	78

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Ad'Ap : agenda d'accessibilité programmée
ADS : application du droit des sols
ARE : aide au retour à l'emploi
BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CAF : caisse d'allocations familiales
CAP : commission administrative paritaire
CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCI : chambre de commerce et d'industrie
CCP : commission consultative paritaire
CDD / CDI : contrat à durée déterminée / indéterminée
CFE : cotisation foncière des entreprises
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIAPH : commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
CLECT : commission locale d'évaluation des charges transférées
CNAM : caisse nationale de l'assurance maladie
CODECO : communauté de communes
COSD : comité des œuvres sociales départemental
CPAM : caisse primaire d'assurance maladie
CPF : compte personnel de formation
CT : comité technique
CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée
D3E : déchets d'équipements électriques et électroniques
DDTM : direction départementale des territoires et de la mer
DIF : droit individuel à la formation
EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant
EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
FISAC : fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce
FPIC : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

FPT : fonction publique territoriale
GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
HACCP : hazard analysis critical control point (analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise)
IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République
OCMACS : opération collective de modernisation de l'artisanat, des commerces et des services
OTI : office de tourisme intercommunal
PEDT : projet éducatif de territoire
PIJ : point information jeunesse
PMI : protection maternelle et infantile
PMR : personne à mobilité réduite
PMS : plan de maîtrise sanitaire
PSCEJ : prestation de service Contrat enfance et jeunesse
RAM : Relais d'assistants maternels
ROB : rapport d'orientation budgétaire
SDIS : service départemental d'incendie et de secours
SIVOM : syndicat intercommunal à vocation multiple
SMATA : syndicat mixte d'assainissement de la plaine entre l'Agly et la Têt
SMBC : syndicat mixte de la Basse et du Castelnou
SMBVT : syndicat mixte du bassin versant de la Têt
SMTBV : syndicat mixte de la Têt - bassin versant
SOCLE : stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau
SPL : société publique locale
SYDETOM : syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés
TA : taxe additionnelle
TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales
TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
TEST : travail emploi solidaire de la Têt
UDOTSI : union Départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative
ZAE : zone d'activités économiques



16
communes

33
conseillers
communautaires

1 Montalba le Château
Maire : **Jean-Jacques CADEAC**

📍 11 Cami d'Ille - 66130 Montalba le Château
☎ 04 68 84 77 88
✉ commune-montalba-le-chateau@orange.fr
👤 **Jean-Jacques CADEAC**
Marie MARTINEZ (suppléante)

2 Bélesta
Maire : **Frédéric BOURNIOLE**

📍 1 place de la mairie - 66720 Bélesta
☎ 04 68 84 51 73
✉ mairie.belesta66@wanadoo.fr
👤 **Frédéric BOURNIOLE**
Jean-Michel MAILLOLES (suppléant)

3 Ille sur Têt
Maire : **William BURGHOFFER**

📍 10 place de la résistance - 66130 Ille sur Têt
☎ 04 68 84 73 12
✉ mairie@ille-sur-tet.com
👤 **Claude AYMERICH** **Alain MARGALET**
William BURGHOFFER Naïma METLAINE
Françoise CRISTOFOL Caroline PAGES
Alain DOMENECH Jérôme PARRILLA

4 Nésiach
Maire : **Claude MORET**

📍 2 place Antonin Vails - 66170 Nésiach
☎ 04 68 57 35 37
✉ mairie.de.nesiach@wanadoo.fr
👤 **Roberte GIBERT**
Claude MORET

5 Millas
Maire : **Damienne BEFFARA**

📍 Place de l'Hôtel de Ville - 66170 Millas
☎ 04 68 57 35 03
✉ mairie@millas.com.fr
👤 **Jacqueline ALBAFOUILLE** **Michel HOET**
Damienne BEFFARA Laurence NOGUERA
Jacques GARSAU Joseph VENDRELL

6 Corneilla la Rivière
Maire : **Gislène BELTRAN-CHARRE**

📍 1 rue de la Poste - 66550 Corneilla la Rivière
☎ 04 68 57 34 25
✉ mairie.corneilla.riviere@wanadoo.fr
👤 **Gislène BELTRAN-CHARRE**
René LAVILLE
René PARRAMON

7 St Féliu d'Amont
Maire : **Robert OLIVE**

📍 Rue de la Mairie - 66170 St Féliu d'Amont
☎ 04 68 57 80 70
✉ mairie.saint-feliu-damont@orange.fr
👤 **Robert OLIVE**
Jean-Claude MORAT

8 Corbère les Cabanes
Maire : **Gérard SOLER**

📍 13 rue Pomarola - 66130 Corbère les Cabanes
☎ 04 68 84 80 06
✉ mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr
👤 **Charlotte BLIC**
Gérard SOLER

9 Corbère
Maire : **Joseph SILVESTRE**

📍 3 rue de la Mairie - 66130 Corbère
☎ 04 68 84 80 28
✉ corbere.mairie@wanadoo.fr
👤 **Joseph SILVESTRE**
Fernand ROIG (suppléant)

10 St Michel de Llores
Maire : **Jean-Luc OBRECHT** († 25/11/18)
puis **Jean-Claude SOLÈRE**

📍 Veinat de l'Escole - 66130 St Michel de Llores
☎ 04 68 84 73 27
✉ mairie-saintmichel@orange.fr
👤 **Jean-Luc OBRECHT** (décédé le 25 nov. 2018)
Alain PLA (suppléant)

11 Bouleternère
Maire : **Jean PAYROU**

📍 6 bis Cami Réal - 66130 Bouleternère
☎ 04 68 84 72 74
✉ bouleternere@wanadoo.fr
👤 **Jean PAYROU**
Antoine RUIZ (suppléant)

12 Rodès
Maire : **Marie-Christine GRAU** († 26/12/18)
puis **Charles BAILLE**

📍 El Carrer Gran 66320 Rodès
☎ 04 68 05 81 09
✉ mairie-rodès@orange.fr
👤 **Marie-Christine GRAU** (décédée le 26 déc. 2018)
Charles BAILLE

13 Glorianes
Maire : **Céline DRAGUE-PAZICAN**

📍 Le Village 66320 Glorianes
☎ 04 68 05 87 82
✉ mairie-glorianes@orange.fr
👤 **Céline DRAGUE-PAZICAN**
Ketty SOLATGES (suppléante)

14 Boule d'Amont
Maire : **Yann OHEIX**

📍 El Montado - 66130 Boule d'Amont
☎ 04 68 84 87 87
✉ mairie.bouledamont@packsurfwifi.com
👤 **Yann OHEIX**
Claudine BOTEBOL (suppléante)

15 Casefabre
Maire : **Claude GOMEZ**

📍 Le Village - 66130 Casefabre
☎ 04 68 84 75 92
✉ mairiecassefabre@orange.fr
👤 **Claude GOMEZ**
Jean-Jacques VINCENT (suppléant)

16 Prunet et Belpuig
Maire : **Benoît BONACAZE**

📍 La Trinité - 66130 Prunet et Belpuig
☎ 04 68 39 44 22
✉ commune-prunet-et-belpuig@orange.fr
👤 **Benoît BONACAZE**
Françoise DESSEAUX (suppléante)



01

L'institution

1 ORGANISATION

1.1. Les compétences

Au 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI devient une compétence obligatoire pour Roussillon Conflent. De plus, les missions de la Communauté de communes en matière de développement économique sont renforcées via l'intégration de la politique locale du commerce et des services de proximité. Ce transfert fait l'objet d'une modification des statuts de la Communauté de communes actée par délibération du 27 septembre.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
 - > Gestion de zones d'activités économiques
 - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - > Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Création et gestion de maisons de services au public

Compétences facultatives

- Fourrière animale
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Prestation de service et coopération local
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs
 - > Création et gestion des médiathèques
 - > Réalisation et gestion des équipements culturels et sportifs à caractère structurant

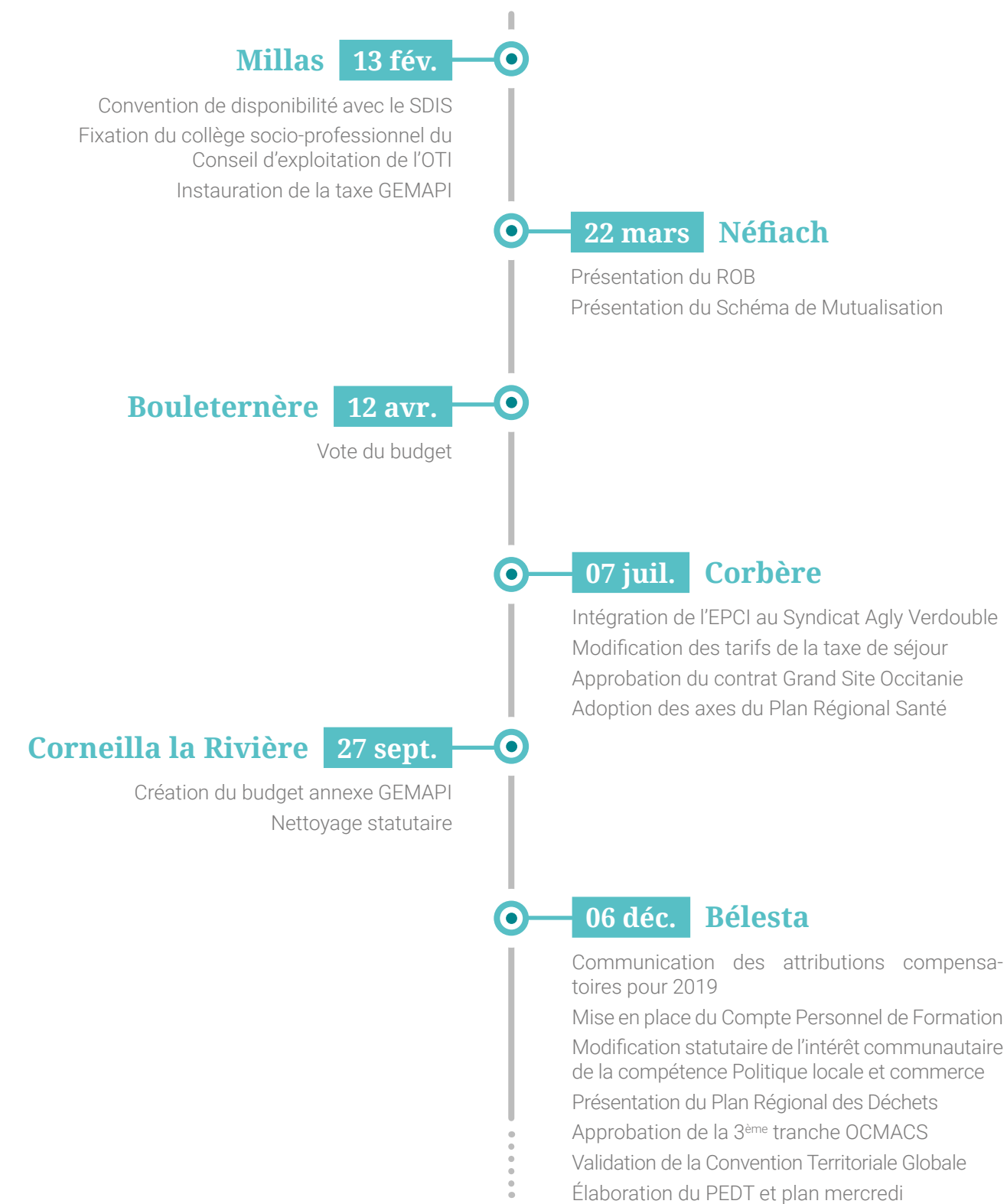
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences optionnelles

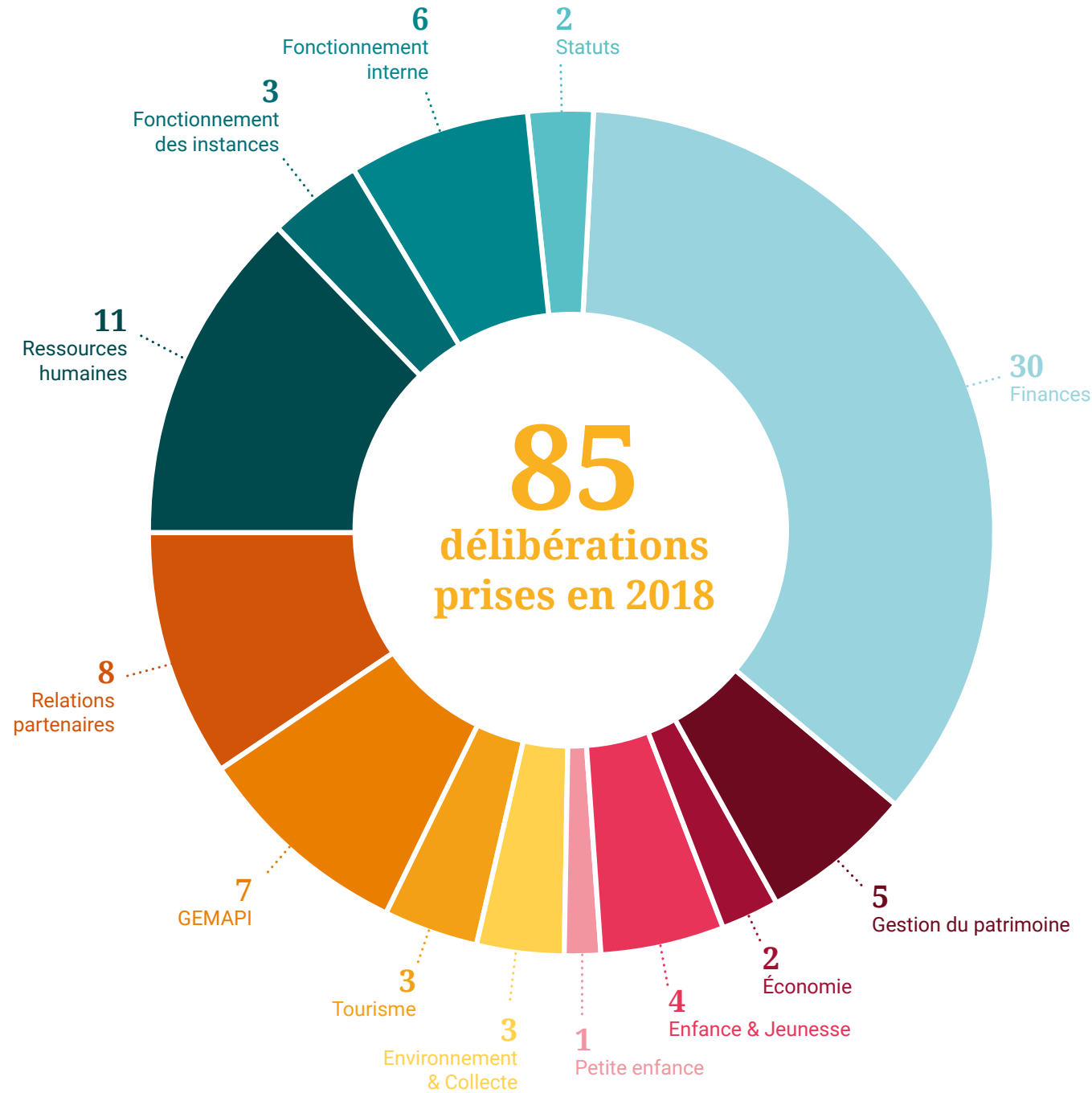
- Politique du logement et du cadre de vie en faveur des personnes défavorisées
- Protection et mise en valeur de l'environnement
 - > Réhabilitation des anciennes décharges déclarées d'intérêt communautaire
 - > Développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables
- Action sociale d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et la jeunesse
 - > Politique de gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, notamment par la gestion des équipements d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation
 - > Politique de gestion de l'Enfance en milieu périscolaire
 - > Études, réalisation et gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi-accueil de la Petite Enfance (enfants non scolarisés jusqu'à l'âge de 6 ans)
 - > Gestion des restaurants scolaires et des accueils de loisirs communautaires

1.2. Le conseil communautaire

Composé de 33 élus représentant les 16 communes membres, le Conseil Communautaire est l'organe délibérant du groupement. Il règle par ses délibérations les affaires liées aux compétences assurées par l'EPCI. En 2018, le **Conseil s'est réuni à 6 reprises** et a adopté **85 délibérations**.



La liste des thématiques abordées en Conseil n'est pas exhaustive.



1.3. Les bureaux et commissions

Composées d'élus et de techniciens, les commissions sont les organes de réflexion du groupement. Les dossiers y sont préparés collectivement avant d'être soumis au Conseil Communautaire. On distingue les **4 commissions thématiques** – présidées par un vice-président de Roussillon Conflent et rattachées à chacun des 4 pôles de l'EPCI – des **commissions spécialisées** qui sont des espaces de travail dédiés à des sujets particuliers. Sur certaines questions d'ordre stratégique, le bureau regroupant les 16 maires des communes membres est réuni.

Le bureau

Saint Féliu d'A.	Prés.	R. OLIVE	Bélesta	6 ^{ème} VP	F. BOURNIOLE
Ille sur Têt	1 ^{er} VP	W. BURGHOFFER	Néfiach	7 ^{ème} VP	C. MORET
Millas	2 ^{ème} VP	D. BEFFARA	Corbère	8 ^{ème} VP	J. SILVESTRE
Corneilla la R.	3 ^{ème} VP	G. BELTRAN-CHARRE	Glorianes	9 ^{ème} VP	C. DRAGUE-PAZICAN
Corbère les C.	4 ^{ème} VP	G. SOLER	Casefabre	10 ^{ème} VP	C. GOMEZ
Bouleternère	5 ^{ème} VP	J. PAYROU	VP = Vice-Président		

Les commissions thématiques

SERVICES À LA POPULATION	ACTIONS TERRITORIALES	ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES	TECHNIQUE
- Petite Enfance - Enfance & Jeunesse - Restauration scolaire - Maison de Services Au Public	- Hydrologie - Urbanisme - Développement économique - Environnement & Collecte - Culture - Subventions	- Institution - Finances - Ressources Humaines - Communication - Tourisme	- Commande publique - Programmes & Travaux - Informatique & Téléphonie - Hygiène - Sécurité
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH G. BELTRAN-CHARRE J.J. CADEAC C. DRAGUE PAZICAN R. GIBERT MC. GRAU JC. MORAT R. OLIVE Y. OHEIX C. PAGES	D. BEFFARA B. BONACAZE F. BOURNIOLE R. GIBERT A. MARGALET R. OLIVE R. PARRAMON J. PARRILLA G. SOLER J. VENDRELL	J. ALBAFOUILLE C. BLIC W. BURGHOFFER F.CRISTOFOL A. DOMENECH MC. GRAU JC. MORAT L. NOGUERA R. OLIVE J. PAYROU J. SILVESTRE	J. GARSAU C. GOMEZ M. HOET R. LAVILLE N. METLAINE C. MORET JL. OBRECHT R. OLIVE J. PARRILLA J. PAYROU

Les commissions spécialisées obligatoires

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	APPEL D'OFFRES	IMPÔTS DIRECTS	
C. AYMERICH C. BLIC MC. GRAU M. HOET R. OLIVE	J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE A. DOMENECH JL. OBRECHT R. OLIVE J. SILVESTRE	A. RENON JP. BIAL G. BELTRAN-CHARRE A. MATEU J. SCHMIDT M. MADINE F. CRISTOFOL A. DOMENECH J. PARRILLA	H. PRADES J. SOLAZ JP. XATARD J. ALBAFOUILLE S. RUIZ A. PELISSIER N. SALES J. VENDRELL R. GIBERT R. OLIVE

CLECT	La commission locale d'évaluation des charges transférées a pour mission d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI lors d'un transfert de compétence.	
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH D. BEFFARA G. BELTRAN-CHARRE A. BERNARD C. BLIC B. BONACAZE R. BONAFOS F. BOURNIOLE JP. BIAL	W. BURGHOFFER F. CRISTOFOL A. DOMENECH C. DRAGUE PAZICAN R. GIBERT MC. GRAU C. GOMEZ M. HOET M. MARTINEZ	C. MORET J.L. OBRECHT Y. OHEIX R. OLIVE C. PARAYRE J. PARRILLA P. PORCHEROT J. VENDRELL

CIAPH	La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées réunit élus, associations et usagers autour d'un objectif d'inventaire et d'amélioration de l'état d'accessibilité des bâtiments publics.	
Elus communautaires	Associations	Usagers
N. METLAINE L. NOGUERA R. PARRAMON J. SILVESTRE J. VENDRELL	AMF TELETHON UNION CATALANE DES AVEUGLES APIDA SESAME AUTISME ROUSSILLON APF66	L. BAILLS JP. BONIN



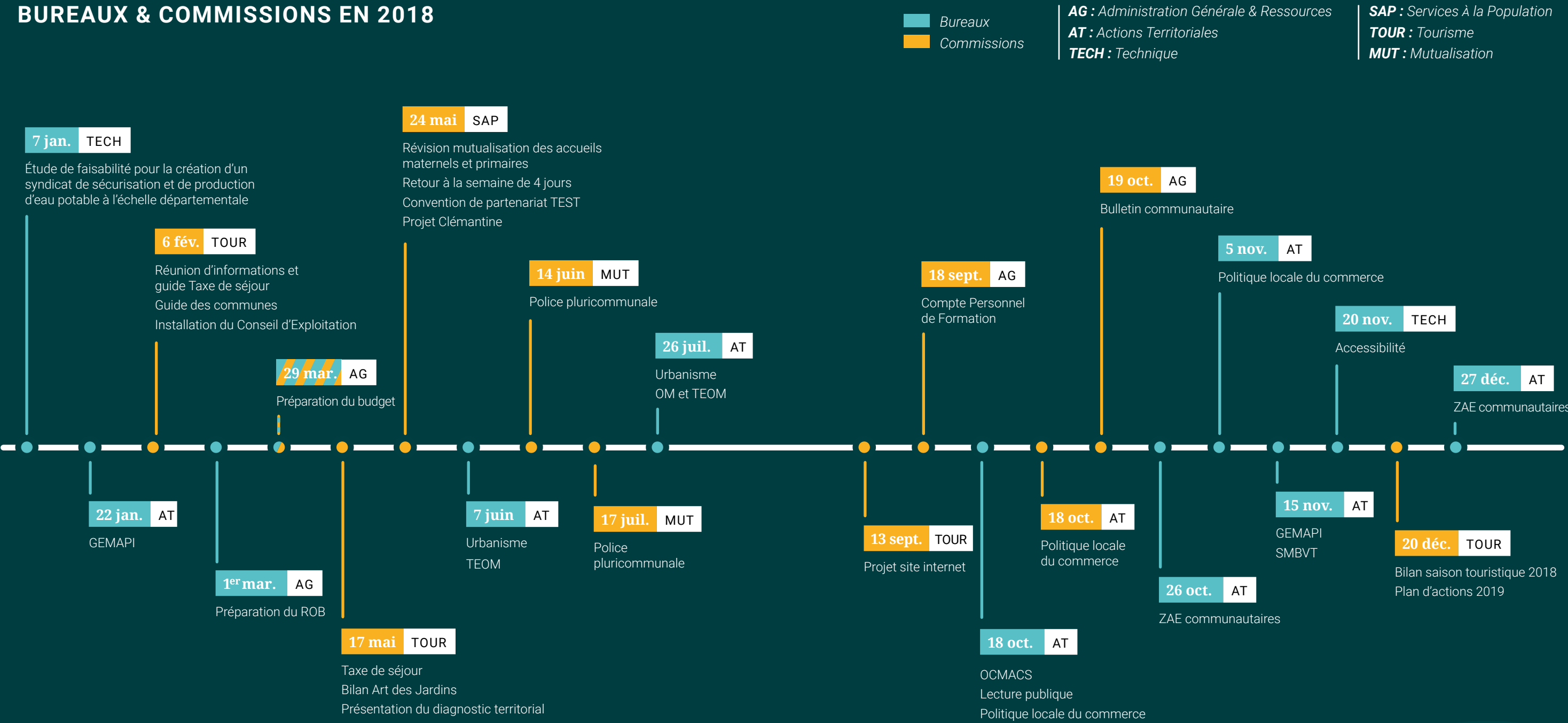
Les commissions ad'hoc

LOI NOTRe	En charge de l'élaboration de la stratégie communautaire dans le cadre de la réforme imposée par la loi NOTRe, notamment vis-à-vis des transferts de compétence.	
J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE C. BLIC B. BONACAZE F. BOURNIOLE	W. BURGHOFFER F. CRISTOFOL C. DRAGUE-PAZICAN MC. GRAU JL. OBRECHT	R. OLIVE J. SILVESTRE J. VENDRELL

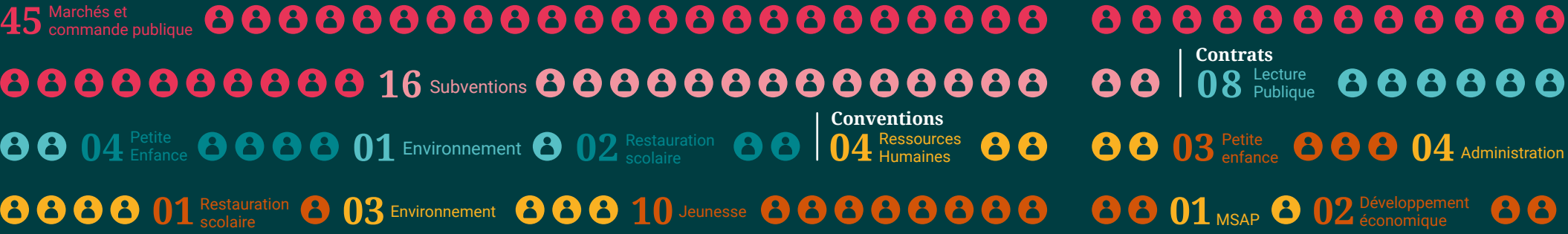
TOURISME	Créée en mars 2017, la commission Tourisme réfléchit à la stratégie du groupement en termes de développement touristique.	
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH B. BONACAZE F. BOURNIOLE	JJ. CADEAC A. DOMENECH R. GIBERT MC. GRAU	R. LAVILLE JL. OBRECHT R. OLIVE J. SILVESTRE
Les élus de la Commission Tourisme siègent également au Conseil d'Exploitation de l'OTI aux côtés d'un collège de socio-professionnels (Cf. TOURISME p.78)		

MUTUALISATION	En charge de l'élaboration du rapport relatif aux mutualisations de services et du schéma de mutualisation.	
J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE F. BOURNIOLE	A. DOMENECH M. HOET	C. MORET R. OLIVE

BUREAUX & COMMISSIONS EN 2018



LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT



112 décisions

– dont 8 arrêtés présidentiels – ont été prises en 2018.

2 RESSOURCES HUMAINES

La maîtrise de la masse salariale est une priorité du groupement pour préserver les équilibres financiers de la collectivité. Cette année encore, les effectifs sont stables et la masse salariale ne progresse que de 2,84%.

Par ailleurs, Roussillon Conflent poursuit sa démarche en faveur du développement des carrières des agents au sein de la collectivité, notamment à travers la pérennisation des emplois (+4% d'agents fonctionnaires) et l'accès à la formation (+30% de formations suivies).

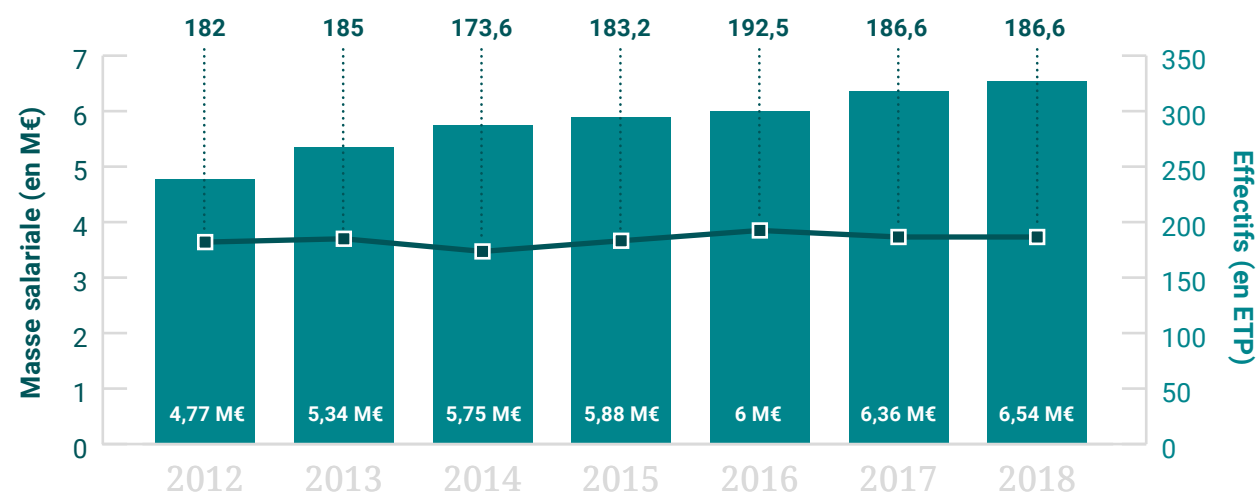


2.1. Les Ressources Humaines en chiffres

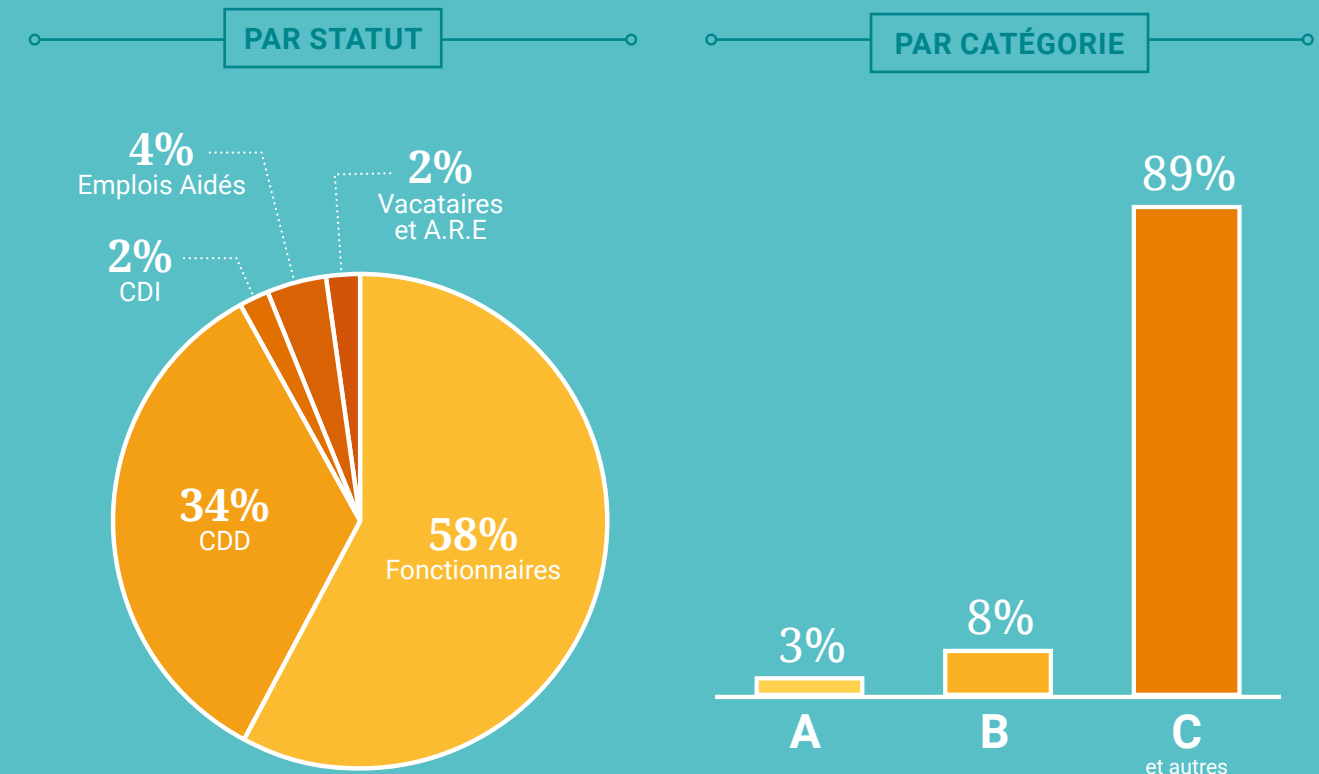
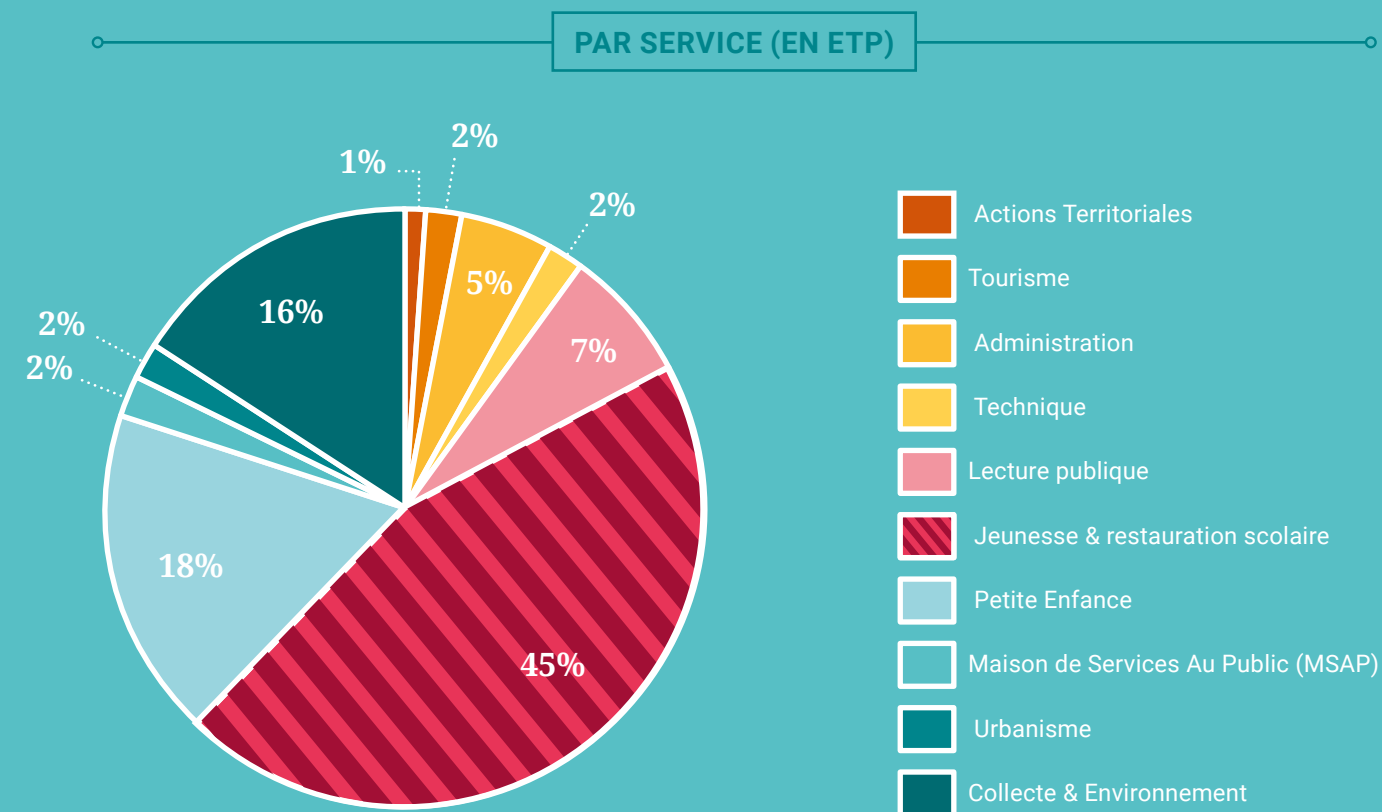
Roussillon Conflent compte **267 agents** au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 9% par rapport à 2017. Toutefois, ramenés en Equivalent Temps Plein, les effectifs sont stables avec **186,6 ETP** en 2018, comme en 2017.

La **masse salariale s'élève en 2018 à 6 540 490€**, soit une hausse de 2,84% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique principalement par la progression mécanique des rémunérations des agents fonctionnaires du fait de leur avancement de carrière.

UNE GESTION RIGOUREUSE DES RESSOURCES HUMAINES

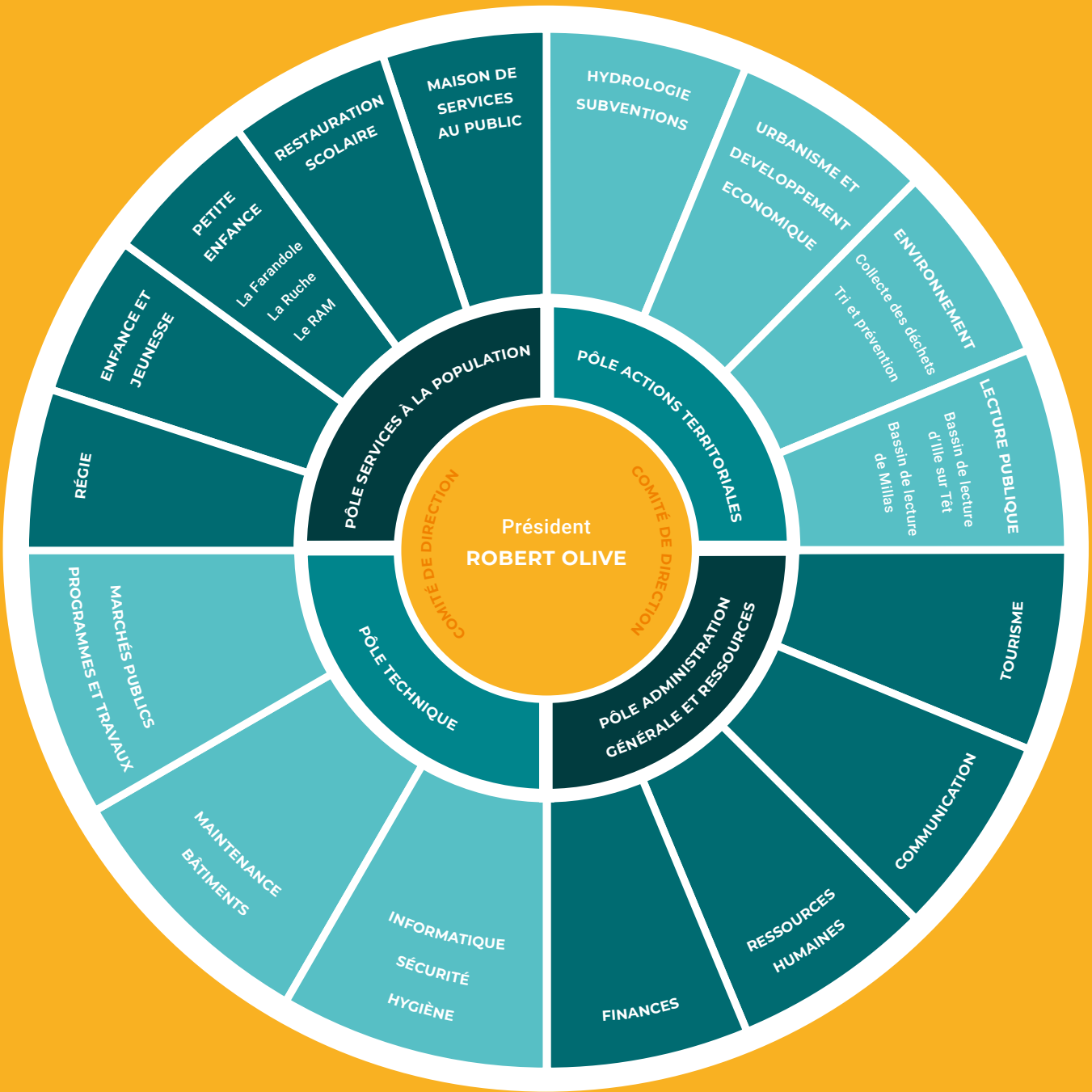


RÉPARTITION DES EFFECTIFS



2.2. Organigramme

Communauté de communes Roussillon Conflent



2.3. Les Ressources Humaines en projets

Élections professionnelles

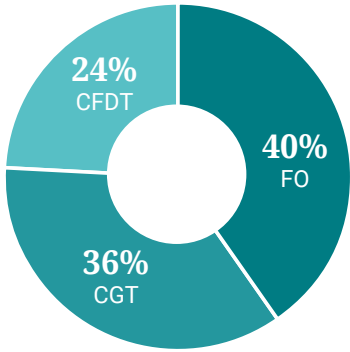
Le 6 décembre, les élections professionnelles ont été organisées au sein du groupement. 194 agents ont été appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs tels que le CT, le CHSCT et la CAP (ou CCP pour les contractuels).

Le jour des élections professionnelles, un bureau de vote a été installé à la maison de la jeunesse à Ille sur Têt. Certains agents se sont rendus au bureau de vote, d'autres ont voté par correspondance.

A l'issue de ces élections, le CT et le CHSCT ont été installés par délibérations, avec dans chacune des instances 5 représentants titulaires du personnel et 5 représentants des élus, la parité ayant été retenue.

LES RÉSULTATS

Participation : 55,6%



FO et la CGT ont obtenu 2 sièges dans les instances du groupement ; la CFDT a obtenu un siège.

Mise en place du compte personnel de formation

Conformément à la réglementation, le groupement a mis en place le Compte Personnel de Formation (CPF).

En complément du règlement de formation de la collectivité, ce dispositif permet aux agents de mobiliser des heures de formation dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Les modalités de mise en œuvre du CPF ont été discutées en Comité Technique en novembre 2018, sur la base des orientations politiques issues de la commission Ressources Humaines du 18 septembre 2018.

Ainsi, outre les priorités du décret qui régissent la mise en place des actions de formation au titre du CPF, le groupement a défini des priorités complémentaires de formation au titre du CPF, à savoir :

Priorité 1

Formation dans le cadre d'une mobilité professionnelle dans le groupement

Priorité 2

Formation pour accéder à de nouvelles responsabilités dans le groupement

Priorité 3

Formation dans le cadre d'une mobilité professionnelle dans la FPT ou la Fonction Publique en général

Priorité 4

Formation dans le cadre d'une démarche de reconversion professionnelle dans le secteur privé

La collectivité a également délibéré sur des enveloppes financières de formation au titre du CPF à hauteur de 500 euros par projet professionnel, dans la limite d'une enveloppe financière globale annuelle de 2000 euros.



Plan de formation

Le groupement encourage la carrière de ses agents par la mise en place d'un plan de formation suivant 4 grands axes :

- l'amélioration de la relation avec l'utilisateur
- l'amélioration des techniques de management
- la promotion du capital humain et le développement des compétences
- les formations statutaires et obligatoires

Au total, 51 formations individuelles ont été inscrites au plan de formation 2018 ainsi que 4 formations en intra qui ont bénéficié à 168 agents. Le glissement de la formation individuelle vers des formations collectives en intra, amorcé en 2017 dans le cadre d'une maîtrise budgétaire, progresse en 2018.

De plus, il y a eu en 2018 une augmentation du nombre de Formations Qualifiantes (BAFA, BAFD, BPJEPS) au sein du groupement compte tenu de la nécessité, en raison d'un certain "turn-over" des directeurs de centres de loisirs, de pourvoir à la qualification des encadrants sur le service Jeunesse.



219

agents ont bénéficié d'une formation en 2018

RÉPARTITION DES FORMATIONS



Convention SDIS

La collectivité a conclu avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours une convention afin de permettre à ses agents sapeurs pompiers volontaires de s'absenter sur le temps de travail pour participer aux missions opérationnelles ou aux formations de perfectionnement.

En 2018, 4 agents étaient sous convention : ils bénéficient d'autorisations spéciales d'absences à hauteur de 5 jours par année civile pour les missions opérationnelles, et de 5 jours par année civile pour les formations de perfectionnement.

Dialogue social

En 2018, le dialogue social s'est poursuivi au sein du groupement avec la tenue de 2 Comités Techniques où ont été discutées notamment la mise en place du CPF ou la réorganisation des services (changements d'organigramme ou aménagements du temps de travail).

Par ailleurs, 2 CHSCT se sont tenus dans le cadre de l'amélioration des conditions du travail, accompagnant le réaménagement des bureaux du Pôle Administration Générale ou la restructuration spatiale des bureaux du Pôle Actions Territoriales.

Dossiers médicaux

Au-delà de la gestion de la maladie ordinaire, est proposé un accompagnement individualisé des agents qui, en situation de vulnérabilité, doivent pouvoir se maintenir dans l'emploi ou y « revenir » à terme.

Ainsi ont été accompagnés :

- Un agent en maladie de longue durée
- Un agent en longue maladie
- Un agent en reclassement
- Deux agents à temps partiel thérapeutique

Par ailleurs, fin 2018, après trois ans d'accompagnement, un agent a malheureusement dû être licencié pour inaptitude physique, ce dernier étant en fin de droit, et la collectivité n'ayant, dans cette situation précise, aucune autre possibilité réglementaire.



Le comité des œuvres sociales départemental

195 agents ont adhéré au COSD en 2018. Sur un volume de prestations achetées de 63 165€, le COSD a pris en charge 30 850€ (48,8%). Par ailleurs, les agents ont bénéficié de 9 460€ de bons cadeaux (Noël, mariage, naissance...) et de remboursements divers (spectacles, loisirs...).

PRESTATIONS 2018 <i>Liste non exhaustive</i>	Participation agent	Participation COSD
 Chèques déjeuner	20 300€	25 200€
 Chèques vacances	3 600€	1 080€
 Coupons sport	2 745€	915€
 Places de cinéma	5 670€	3 654€
 Prestations d'entraide sociale		
Naissance	-	750€
PACS et mariages	-	900€
Rentrée scolaire	-	2 760€
Noël des enfants	-	3 030€
Décès	-	150€
&Co Prestations diverses		
Billetterie	-	601€
Tarifs réduits (Déferlantes, Calicéo...)	1 269€	-

3 FINANCES

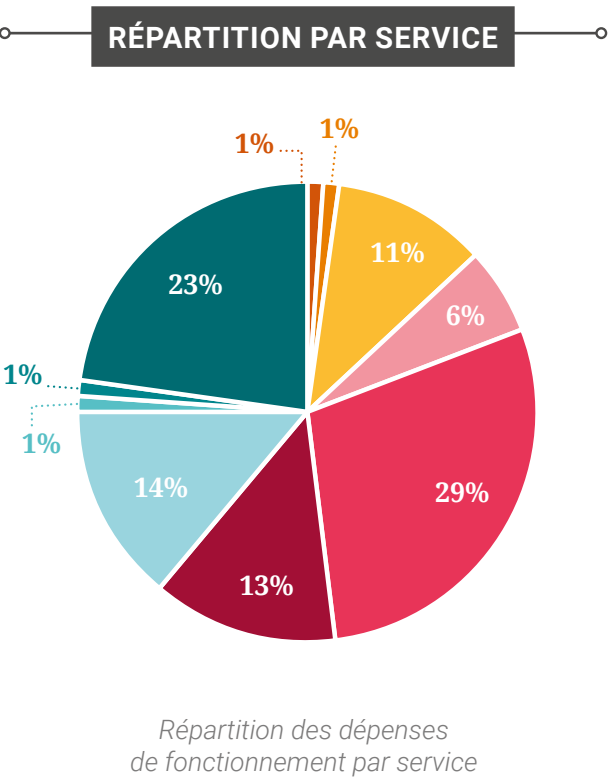
En 2018, le budget global de Roussillon Conflent s'élève à 13,47M€ répartis de la manière suivante : 11,66M€ de fonctionnement et 1,81M€ d'investissement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement (+3,1%) et le fort recul des dépenses d'investissement (-19%) traduisent la politique de rigueur budgétaire poursuivie par le groupement depuis plusieurs années afin de préserver l'équilibre financier de la collectivité et de compenser le désengagement progressif de l'Etat sur certaines compétences.

3.1. La section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11,66M€ en 2018, un chiffre en augmentation de 3,1% par rapport à 2017.

Le coût de fonctionnement des services a progressé de 2,62%. En revanche, la part de la masse salariale diminue ; celle-ci représente 54,88% en 2018 contre 55,2% en 2017.



Actions Territoriales	86 671,39€
GEMAPI	57 741,69€
Administration	1 002 900,56€
Lecture Publique	610 129,42€
Jeunesse	2 759 890,97€
Restauration scolaire	1 205 343,45€
Petite Enfance	1 315 208,00€
Maison de Services Au Public (MSAP)	141 570,58€
Urbanisme	133 527,18€
Collecte & Environnement	2 188 742,96€
Dépenses des services	9 501 726,20€
Subvention d'équilibre autres budgets	225 500,00€
Reversement fiscalité	1 637 012,00€
Amortissements	297 888,02€
Total des dépenses de fonctionnement	11 662 126,22€



Recettes de fonctionnement

Les recettes communautaires s'élèvent à 15,56M€ en 2018, soit une hausse de 4,76% par rapport à 2017.

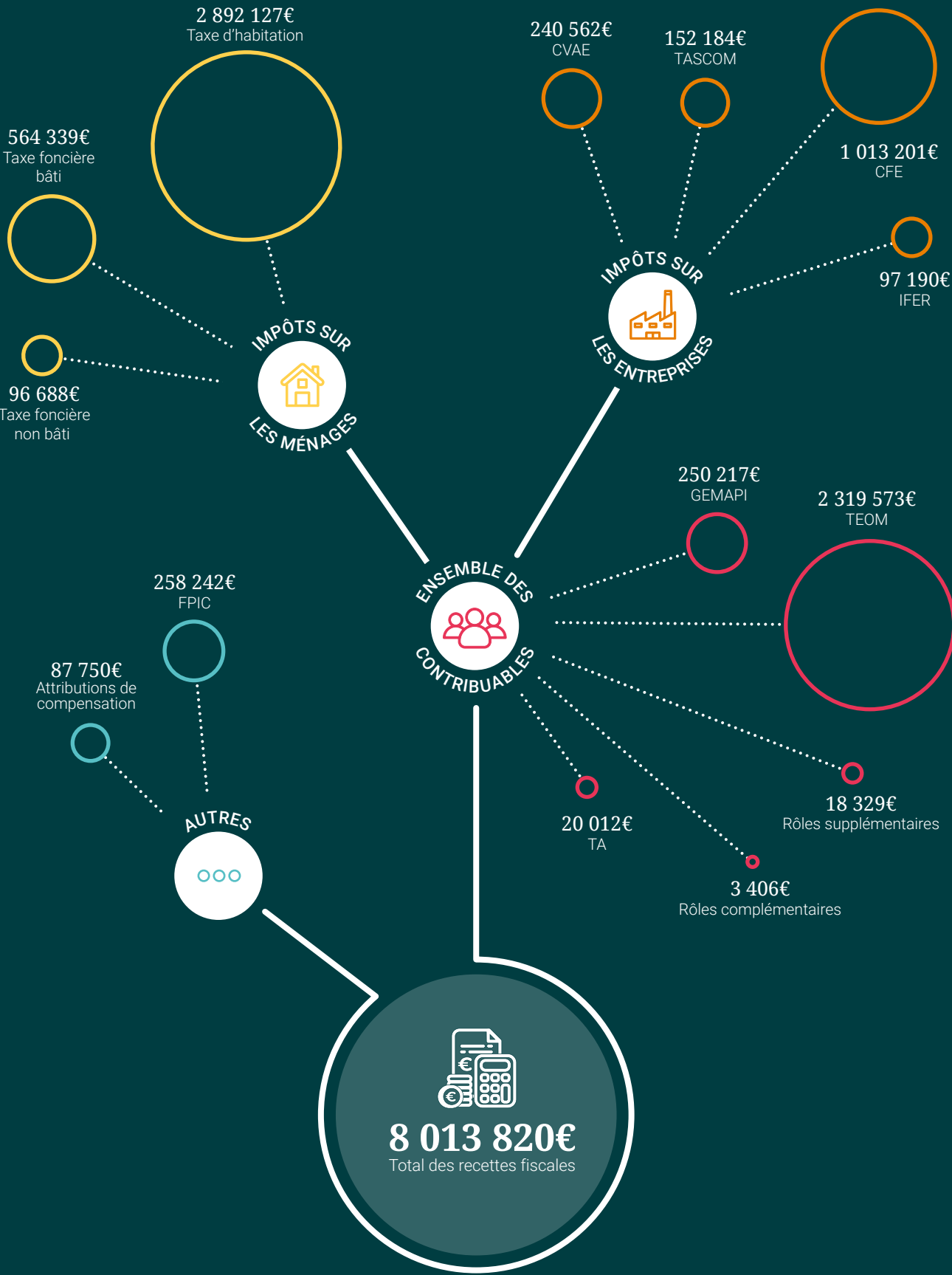
Cette progression s'explique principalement par l'instauration de la taxe GEMAPI (0,25M€) induisant une hausse des recettes fiscales (+4,5%).

En revanche, les dotations et participations continuent leur érosion avec une baisse de 162 864€ par rapport à 2017 (-5%).

Produits des services	1 119 262€
Taxes ménages	3 553 154€
Taxes entreprises	1 523 149€
TEOM	2 319 573€
Attributions de compensation	87 750€
FPIC	258 242€
Rôles supplémentaires	18 329€
Rôles complémentaires	3 406€
GEMAPI	250 217€
Dotations et participations *	3 093 929€
Autres produits	193 686€
Sous-total	12 420 696€
Amortissements	50 984€
Report au 31/12/2017	3 089 108€
Total des recettes de fonctionnement	
15 560 788€	

* Les dotations et participations comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, la PSCEJ, les dotations de compensation, les fonds d'amorçage, les subventions de fonctionnement, les emplois aidés et les allocations compensatrices.

RÉPARTITION DES RECETTES FISCALES SUR LE BUDGET PRINCIPAL

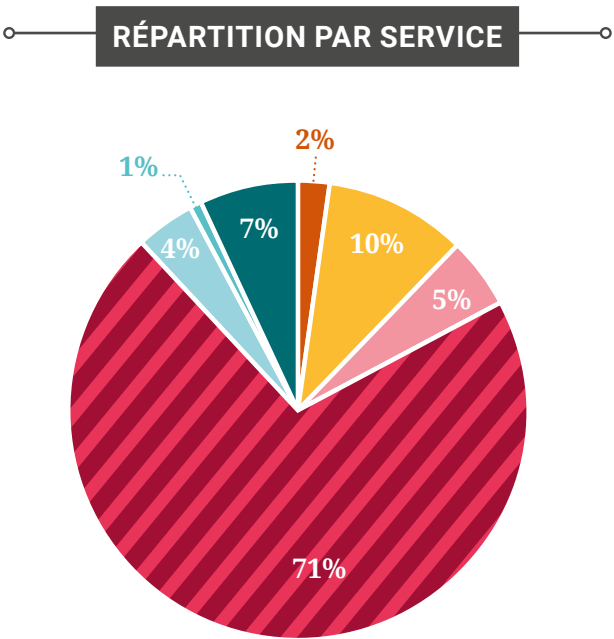


3.2. La section investissement

Les dépenses d'investissement

Conséquence de la politique de rigueur suivie par le groupement, les dépenses d'investissement sont **en recul de près de 19% par rapport à 2017**.

En matière d'équipements, elles ont été priorisées sur le financement de l'espace jeunesse de S^t Féliu d'Amont (0,62M€), le renouvellement de la flotte de la collecte des ordures ménagères et la réalisation d'études liées aux futurs travaux sur les structures Petite Enfance.²



Les recettes d'investissement

Les investissements sont assumés par de l'auto-financement, le groupement n'ayant plus recours à l'emprunt depuis 2015. Des subventions accordées par le Conseil Départemental, la Région et les services de l'État viennent compléter les efforts financiers de l'EPCI.

À noter que le FCTVA représente la majorité de nos dotations.

Actions Territoriales	20 325,48€
GEMAPI	0€
Administration	87 194,20€
Lecture Publique	45 108,35€
Jeunesse & Restauration scolaire	633 424,11€
Petite Enfance	36 302,93€
Maison de Services Au Public (MSAP)	3 355,59€
Urbanisme	0€
Collecte & Environnement	65 332,76€
Dépenses des services	891 043,42€
Remboursement capital	563 405,14€
Amortissements	50 984,31€
Sous Total	614 389,45€
Report	306 303,19€
Total des dépenses d'investissement	1 811 736,06€

Dotations	554 531€
Subventions	306 112€
Emprunts	0€
Opérations patrimoniales	10 908€
Amortissements	297 888€
Total des recettes d'investissement	1 169 440€

4 MUTUALISATION

Le 9 mars 2017, le Conseil Communautaire adopte par délibération le schéma de mutualisation pour la mandature en cours. Une étape importante dans la démarche entreprise par Roussillon Conflent pour favoriser la mise en commun des moyens, des ressources et des compétences avec les communes membres. L'objectif : créer des économies et améliorer la qualité et la proximité des services rendus à la population.

4.1. Renforcer les mutualisations existantes

Les mises à disposition

De salles

La communauté de communes met à disposition la salle Simone Gay de la médiathèque JS Pons pour les ateliers de l'Association les Amics de la Casa Samso (accueil de classes, lectures et animations en EHPAD).

Les communes mettent également à disposition des salles au groupement (conseil communautaire, actions jeunesse, RAM,...).

De personnel

Par le biais de conventions, des agents communaux ont été mis à disposition de la Communauté de communes sur des missions précises :

- entretien des espaces verts du restaurant scolaire de Millas
- interventions sur des composteurs installés dans les cimetières
- aide à l'organisation de la manifestation « Art et Jardins » : 3 agents de la commune d'Ille sur Tet (96h50)
- ménage de certains sites communautaires, notamment :
 - > Corbère : 1 agent (327h / an)
 - > Millas : 1 agent (1028h30 / an)
 - > Ille sur Têt : 4 agents (environ 1430h / an)
 - > Saint Feliu d'Amont : 1 agent (88h / an)



Sur l'année 2018, les mises à disposition d'agents communaux vers l'EPCI représentent 53 494€ sur le budget principal et 1 902€ sur le budget annexe Tourisme.

De même, des agents communautaires ont été mis à disposition des communes :

- à Eus (hors groupement) : convention annuelle depuis le 16 juillet (477h - 1 agent)
- par ailleurs, des conventions prévoyant un service minimum d'accueil en cas d'indisponibilité d'agents communaux dans les écoles (grèves) ont été passées avec les communes de Corneilla la Rivière, Millas, Rodès, Saint Féliu d'Amont et le SIVOM des 2 Corbère



Réunion de chantier sur le programme partagé de l'Espace Jeunesse à S' Féliu d'Amont (février 2018)

Les groupements de commande publique

Le programme de S' Féliu d'Amont est porté par un groupement de commande entre Roussillon Conflent et la commune pour la construction du restaurant scolaire / périscolaire (communautaire) et la salle de classe (communale).

Les enclos à poubelles

Le service Environnement & Collecte de Roussillon Conflent collabore avec leurs homologues communaux sur la mise en place et la réparation des enclos à poubelles au sein des communes.



4.2. Coordination du projet de création d'une police pluricommunale

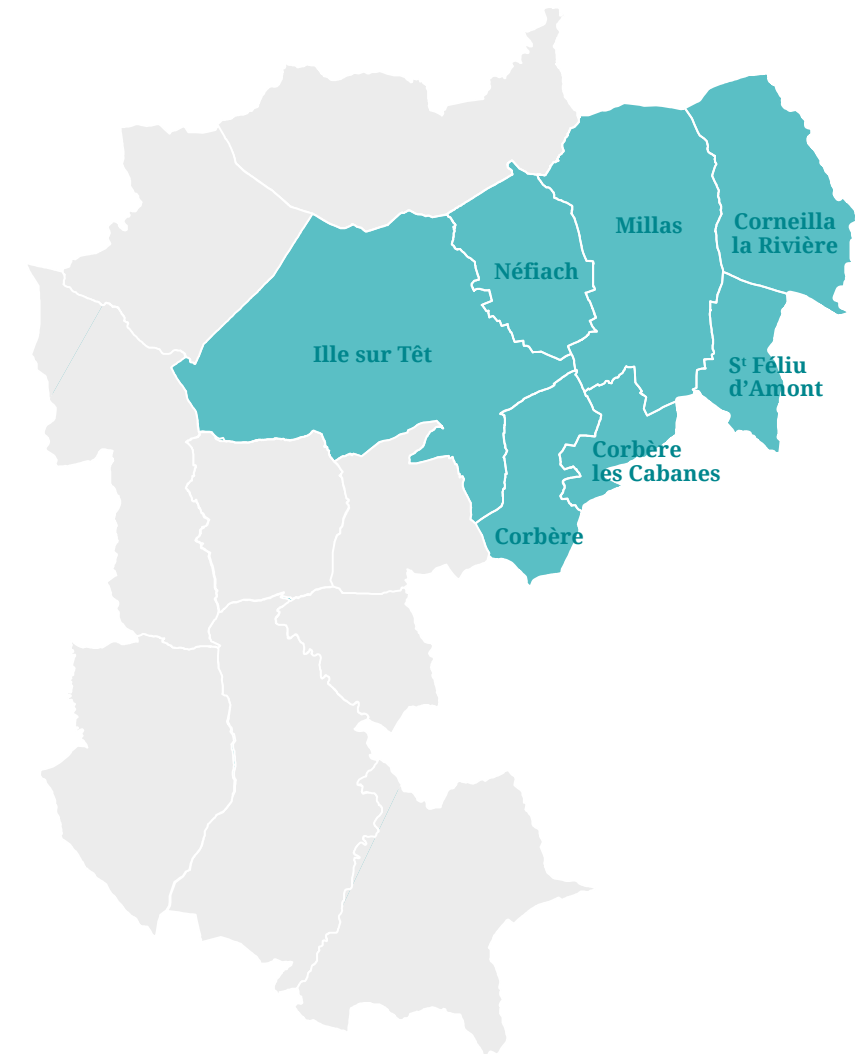
Un agent communautaire coordonne le projet de création d'une police municipale (PM) pluricommunale permanente dont les missions seront d'assurer des rondes dissuasives régulières, des interventions ponctuelles en cas d'urgence et une présence lors de grands rassemblements.

Pour cela, le projet consiste à mettre en commun deux policiers de la PM d'Ille sur Têt au service des communes participant au projet (Ille sur Têt, Millas, Corbère, Corbère les Cabanes, Saint Féliu d'Amont, Corneilla la Rivière et Nériach). La mise à disposition d'un agent de la PM d'Ille sur Têt et le recrutement d'un agent supplé-

mentaire pour absorber les besoins (patrouilles en binôme obligatoires) seront financés par les communes bénéficiaires du service.

Le groupement a, en 2018, sollicité la Préfecture pour son expertise réglementaire et réuni 2 fois la commission mutualisation initialement créée pour suivre le projet. Le diagnostic sécuritaire obligatoire a été réalisé par la Brigade de gendarmerie départementale de Perpignan le 4 décembre 2018 et transmis à la Préfecture avec les délibérations d'accord de principe des communes.

COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PROJET



5 COMMUNICATION



113 articles
dans la presse quotidienne
locale



50 passages
en presse radio, TV
et web



12 agendas culturels...



... et plus de **130** affiches
pour le réseau des médiathèques

50 affiches
sur des actions ponctuelles
(environnement, MSAP, petite enfance...)



125 dépliants et affiches
pour les Accueils de Loisirs



72 programmes vacances
pour le service Jeunesse & Restauration



Près de
5 000
abonnés

aux comptes Facebook
de Roussillon Conflent

5.1. Accompagner les services

Tout au long de l'année, le service communication conçoit et réalise des supports de communication afin de promouvoir les actions portées par les services communautaires (affiches, dépliants, flyers...). On distinguera les supports réguliers (agendas culturels, dépliants jeunesse, programmes vacances...), notamment pour les services jeunesse et culture, des campagnes de communication liées à un projet ponctuel.

Pour en améliorer l'impact et la couverture, ces campagnes font l'objet d'une communication plurimédias : création de supports « print », relations presse et communication digitale (web et réseaux sociaux). On citera pour 2018 la campagne en faveur du tri sélectif (création de sacs de pré-collecte, articles de presse et relais sur les comptes web communautaires) et du compostage partagé (création d'affiches et de signalétiques) pour le service Environnement, la promotion de la Semaine Bleue portée par la MSAP (affiches, programme, articles de presse).

5.2. Relayer la communication interne

Les agents de la communication travaillent avec les Ressources Humaines pour animer la communication interne au sein du groupement. L'objectif est d'informer les agents sur les évolutions réglementaires qui impactent leurs conditions de travail ou des informations pratiques liées aux questions RH : prélèvement à la source, mise en place du compte personnel de formation, élections professionnelles, droits à la formation...

Pour ce faire, le service communication crée un visuel accessible et synthétique des informations fournies par le service Ressources Humaines. En 2018, cinq supports ont été créés et transmis aux agents en même temps que leur bulletin de salaire.



5.3. Les évènements communautaires

Trois évènements majeurs ont marqué l'année 2018 : les vœux de Roussillon Conflent, les portes ouvertes du restaurant scolaire de Millas et l'Art des Jardins 2018 (Cf. Tourisme p.78).

La cérémonie des vœux avait lieu le 29 janvier.

Elle a rassemblé plus de 250 personnes à la Catalane à Ille sur Têt. Le 16 octobre, une soirée porte ouverte à l'occasion de la réouverture du restaurant scolaire de Millas a réuni élus communautaires, partenaires, parents et enfants.



5.4. Accélérer la communication digitale

Conscient de son retard sur la communication web, le service a entrepris un important travail de refonte des supports digitaux. La consultation des services servant de base à la définition du cahier des charges du futur site internet de la Communauté de communes a été achevée. La rédaction du cahier des charges est programmée en 2019.

Concernant les réseaux sociaux, Roussillon Conflent peut compter sur une importante communauté d'abonnés : plus de 4 630 personnes suivent la page Facebook de Roussillon Conflent et 280 sont abonnées à la page Jeunesse créée en 2017. Le service communication assure l'alimentation, l'administration et la modération de ces comptes en partenariat avec les services contributeurs (Lecture Publique et Jeunesse).



4 630

abonnés sur la page Facebook de la Communauté de communes Roussillon Conflent

5.5. La promotion du tourisme

La promotion du tourisme est, par définition, intimement liée à la communication. En 2018, les deux services ont collaboré sur plusieurs projets :

Appui technique à l'élaboration de cahiers des charges

Dans le cadre de la création de son identité graphique, l'OTI a engagé un important travail sur la création d'une charte graphique et de son site internet. Le service communication a été sollicité afin de préparer les cahiers des charges de ces deux consultations et de sélectionner une liste de prestataires potentiels. Débuté en juin, le travail a duré près de trois mois et les consultations ont été lancées en fin d'année 2018.

Dans cette même optique, le service communication a participé à la rédaction de la consultation concernant la désignation d'un photographe pour constituer une banque d'images pour la promotion du territoire.



Création du guide touristique Roussillon Conflent

Le service communication a travaillé sur la conception et la réalisation d'un guide touristique présentant les 16 communes du territoire ainsi que leurs principaux points d'intérêt touristique. Création de la maquette, collecte des informations, rédaction des textes, recherche de photos... Le guide a été édité à 8 000 exemplaires et distribué dans sa première année à 2 000 exemplaires aux professionnels du tourisme sur le territoire.

C'est également le service communication qui a suivi le partenariat commercial avec la société Médiaplus communication pour la commercialisation des espaces publicitaires présents dans le guide.



L'évènementiel

Le service communication a également repris la conception des supports liés à la promotion de l'Art des Jardins. Dans ce cadre, le service a travaillé à :

- la création des affiches, flyers, programmes, invitations, signalétiques, etc.
- les relations presse : réalisation d'un dossier et d'un communiqué de presse, création d'insertions publicitaires (Indépendant, Petit Agenda, Catacult, Rustica), réalisation d'un spot radio pour France Bleu

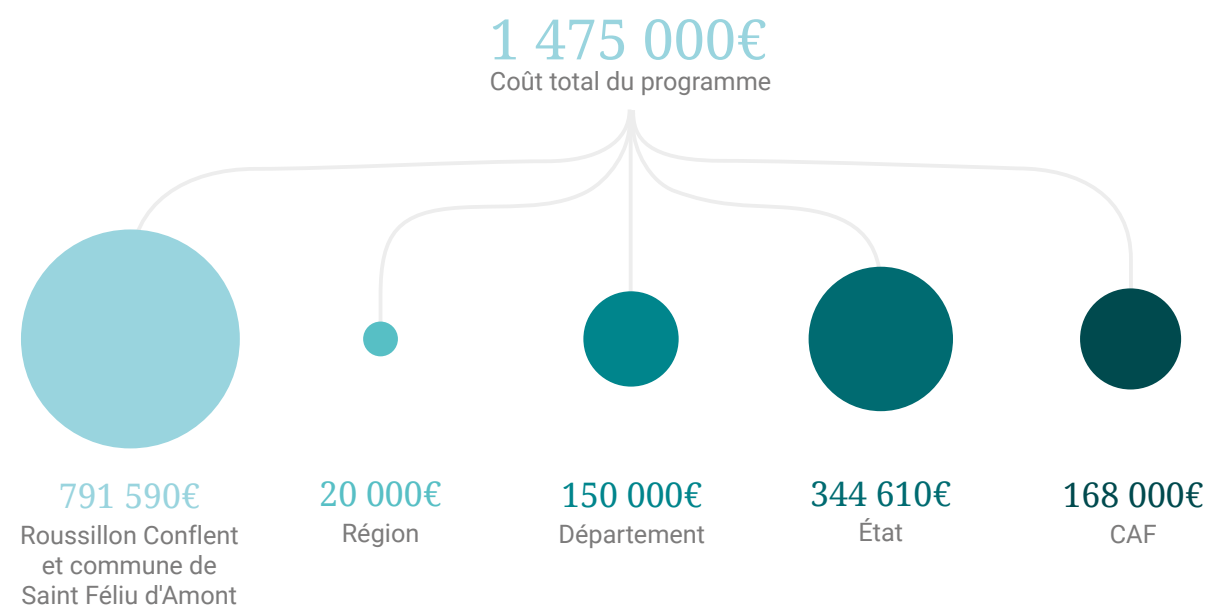
6 MARCHÉS PUBLICS

6.1. Les programmes

Construction d'un espace jeunesse à Saint Féliu d'Amont

Les travaux de construction ont démarré en fin d'année 2017 et dureront un an environ. Les équipements et le mobilier seront installés au cours du 2^{ème} trimestre 2019.

Le bâtiment devant ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2019.



Diagnostic et accessibilité des bâtiments communautaires recevant du public

En 2018, les travaux de mise en accessibilité prévus dans le dossier « Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) » se poursuivent sur l'ensemble des bâtiments communautaires concernés. En 2019 devront avoir lieu les visites sur site avec le cabinet MAGDEN CONSEIL, qui délivrera les attestations et les registres d'accessibilité.



Extension de l'EAJE La Farandole à Millas, du RAM et de l'EAJE La Ruche à Ille sur Têt

Au cours du dernier trimestre 2018, un Assistant en Maîtrise d'ouvrage a été sélectionné afin de préparer les programmes qui permettront de consulter un maître d'œuvre au cours de l'année 2019.

Réfection du restaurant scolaire de Millas

Suite à un dégât des eaux et un problème de nuisibles, d'importants travaux ont été entrepris sur le restaurant scolaire de Millas pour une remise à neuf du bâtiment.





6.2. Les marchés publics

Contrat de concession

Délégation de service public pour la gestion de la fourrière animale

Marchés de services

Marchés à Procédure adaptée

- Prestations en ligne pour la gestion de la dette et la prospective financière
- Maintenance périodique des aires de jeux
- Maintenance et réparations des bennes à ordures ménagères et poids lourds avec fourniture des pièces détachées
- Assistance Juridique

Marché de prestation intellectuelle

Marché à Procédure adaptée

Désignation d'un photographe permettant de constituer une banque d'images pour la promotion touristique du territoire Roussillon Conflent

Marchés de Fournitures

Marché à Procédure adaptée

Acquisition d'une benne à ordures ménagères

Marchés subséquents

- Fourniture et pose de matériels pour les restaurants scolaires de Corneilla la Rivière et Rodès
- Acquisition d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire de Millas
- Acquisition de mobilier pour la médiathèque de Bouleternère
- Acquisition de mobilier pour le service urbanisme et le siège
- Commande d'imprimés pour l'Art des Jardins
- Commande de carnets de déchèterie
- Impression du bulletin communautaire (x2)
- Commande de papier à en-tête
- Commande d'étiquettes pour banderoles
- Commande de cartes de visite
- Impression du rapport d'activités

Marchés de Travaux

Marchés subséquents

- Médiathèque à Bouleternère
 - > Remplacement de portes
 - > Réfection de l'ensemble des peintures
- Médiathèque à Corneilla la Rivière
 - > Fourniture et pose d'une porte coulissante
 - > Fourniture et pose d'une main courante
- Maison de la Jeunesse à Ille sur Têt
 - > Remplacement de la porte d'entrée aux normes d'accessibilité PMR
 - > Fourniture et pose de climatisation réversible
 - > Réfection des peintures
- MSAP à Ille sur Têt
 - > Fabrication d'une table
 - > Fourniture et pose d'une climatisation réversible
 - > Création de toilettes handicapées
- Accueil de loisirs à Rodès
 - > Réfection des peintures
- Accueil de loisirs à Corneilla la Rivière
 - > Création d'une lisse supplémentaire, déplacement d'un portail, agrandissement de la porte des toilettes handicapées, pose de garde-corps
 - > Réfection des peintures
- Accueil de loisirs à Ille sur Têt
 - > Fourniture et pose d'un volet roulant
- Accueil de loisirs à Millas
 - > Création d'une rampe d'accès
 - > Démolition de cloisons pour accès PMR
- EAJE La Farandole
 - > Fourniture et pose d'un meuble de rangement
 - > Réfection du sol souple
 - > Fourniture et pose d'une climatisation réversible
- RAM à Millas
 - > Réfection des peintures
- EAJE La Ruche
 - > Réfection des peintures
- Restaurant scolaire à Millas
 - > Reprise de la rampe d'accès handicapé et pose d'une main courante
 - > Travaux de remise en état suite à un dégât des eaux
 - > Fourniture et pose d'un nouveau faux-plafond
 - > Réfection des peintures du réfectoire
- Restaurant scolaire à Rodès
 - > Réfection des peintures du réfectoire
- Restaurant scolaire à Corneilla la Rivière
 - > Reprise de la rampe d'accès handicapé et pose d'une main courante
 - > Fourniture et pose d'une porte
- Siège social
 - > Fourniture et pose d'une porte d'accès handicapé
 - > Remplacement de l'ensemble des menuiseries
 - > Rénovation d'un bureau
- Service urbanisme
 - > Réfection des peintures
- Salle La Catalane
 - > Aménagement des toilettes handicapées
 - > Fourniture d'un plateau bois relevant pour PMR
- Centre Technique Communautaire
 - > Fourniture de portes pour les enclos

A stylized, light-colored outline map of France is visible in the background of the slide, set against a solid orange background.

02

Les actions
communautaires

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1. GEMAPI

Organisation

La loi NOTRe impose aux EPCI la prise de la compétence GEMAPI obligatoire au 1^{er} janvier 2018. Suite à l'étude SOCLE, le Syndicat Mixte Bassin Versant de la Têt a été identifié comme la structure de référence pour la gestion de cette compétence.

Aussi, en décembre 2017, la Communauté de communes a délibéré afin de :

- modifier ses statuts et prendre la compétence obligatoire GEMAPI et la compétence facultative « grand cycle de l'eau hors GEMAPI » au 1^{er} janvier 2018.
- se substituer aux communes membres au sein des syndicats pour l'exercice de ces compétences pour l'année 2018 et pour transférer ces mêmes compétences au SMBVT, à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'année 2018 a été consacrée à la création et à la mise en place d'un nouveau syndicat regroupant les 8 intercommunalités concernées par le passage de la Têt – Salanque Méditerranée, Perpignan Méditerranée, Les Aspres, Haut Vallespir, Pyrénées Cerdagne, Capcir Haut Conflent, Conflent Canigou et Roussillon Conflent – ainsi que les 3 syndicats qui géraient la compétence, le SMBVT, le SMATA et le SMBC.

L'harmonisation des statuts et de la composition du futur syndicat ont été travaillées en Comité Technique et Comité de Pilotage tout au long de l'année. Au total, 13 réunions entre élus et techniciens ont eu lieu en 2018. Ce travail préparatoire a permis de valider les statuts et le périmètre du futur syndicat.

En juillet, le comité syndical a délibéré pour approuver ses nouveaux statuts. La Communauté de communes a délibéré en décembre pour acter ces statuts, le périmètre ainsi que pour désigner les conseillers communautaires amenés à siéger au sein du nouveau comité syndicat, appelé désormais Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV).



LES REPRÉSENTANTS DE ROUSSILLON CONFLENT AU SMTBV

G. BELTRAN-CHARRE
A. DOMENECH
R. OLIVE
J. SILVESTRE

Financement

Le SMTBV est financé par les cotisations de ses membres. Cela englobe les coûts de fonctionnement du syndicat, l'entretien des installations existantes et les études à mener. En revanche, chaque collectivité sera en charge du financement des programmes de travaux plus lourds qui seront réalisés sur son territoire comme par exemple le confortement ou la création de digues.

Pour ce type d'investissement, un mécanisme de solidarité à l'échelle du bassin permet de prendre en charge 5% du montant des travaux. Par ailleurs des subventions de l'Etat et de l'Union Européenne sont mobilisables. Enfin Roussillon Conflent assumera le financement restant sur ses fonds propres.

En l'état, la communauté de communes ne pouvait pas assumer les coûts générés par la prise de la compétence et les futurs travaux envisagés. La mutualisation opérée grâce au regroupement en syndicat est une partie de la solution ; l'instauration de la taxe GEMAPI en est une autre.

Ainsi, le conseil communautaire a décidé de créer une taxe qui sera adossée aux impôts locaux. Conscients de la pression fiscale qui pèse sur les ménages, les élus communautaires ont souhaité créer cette taxe à minima. Elle est calculée par rapport à un produit attendu de 250 000€ qui correspond au coût exact de la gestion de la compétence GEMAPI.

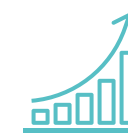
1.2. Projet terra rural

Le projet de requalification de zones en friche suite aux incendies qui ont ravagé les communes de Montalba le Château, Rodès et Ille sur Têt en août 2016 se poursuit. Pour rappel, celui-ci vise à préserver des espaces naturels par la gestion du risque incendie via la gestion de l'espace agricole et l'installation ou la confortation d'une activité d'élevage extensif, de vignobles coupe-feu ou de projets de diversification de filières.

Pour élaborer ce projet, un diagnostic de territoire faisant ressortir les enjeux socio-économiques, définissant un plan d'actions et associant des partenaires publics et privés a été mené et présenté en réunion plénière.

Cette étude est portée par la Chambre d'Agriculture à travers des enquêtes de terrain auprès de professionnels de l'agriculture. Par ailleurs, deux ateliers de travail ont complété cette réflexion.

Zones incendiées entre Rodès et Montalba le Château (août 2016)



Des cotisations en hausse

2018

35 288€ de cotisations aux SMBVT et SMBCC

2019

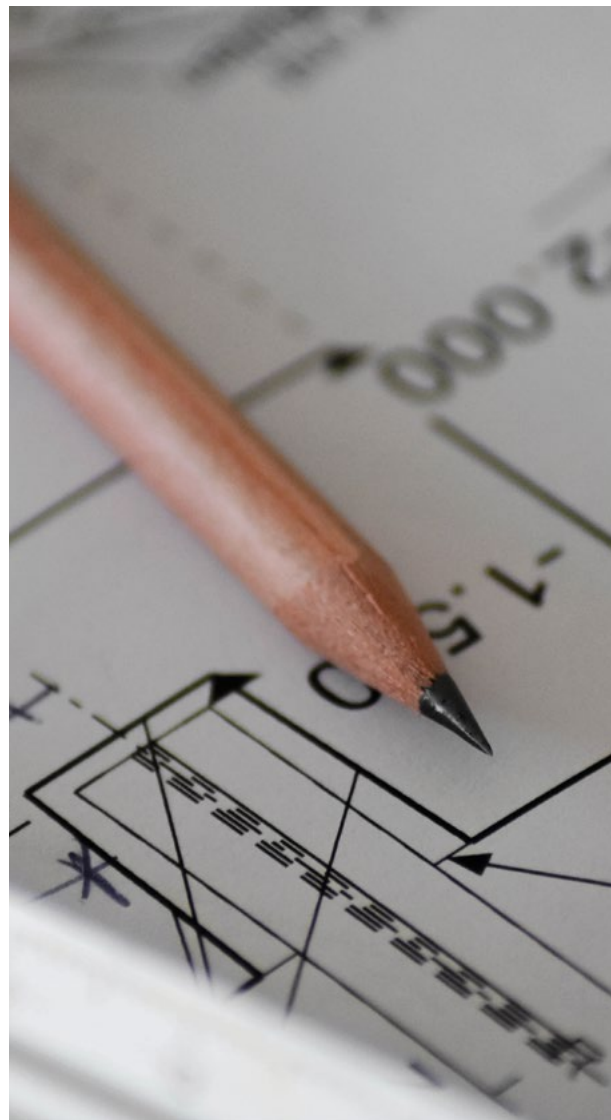
149 587€ de cotisations envisagées au SMTBV

2 URBANISME

Le service a pour mission l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes au pôle ADS (Application du Droit des Sols). Il s'agit d'un service mutualisé qui bénéficie à 12 communes membres. En 2018, les élus communautaires ont décidé de transférer une nouvelle mission vers le service commun : l'instruction de l'accessibilité au sein des établissements recevant du public.

2.1. Périmètre des missions

Le service instructeur est en charge de l'Application du Droit des Sols (ADS). Cette instruction vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente, le Maire de chaque commune. En effet, c'est ce dernier qui délivre les autorisations d'urbanisme en son nom et pour le compte de la commune.



L'instruction est composée de trois étapes :

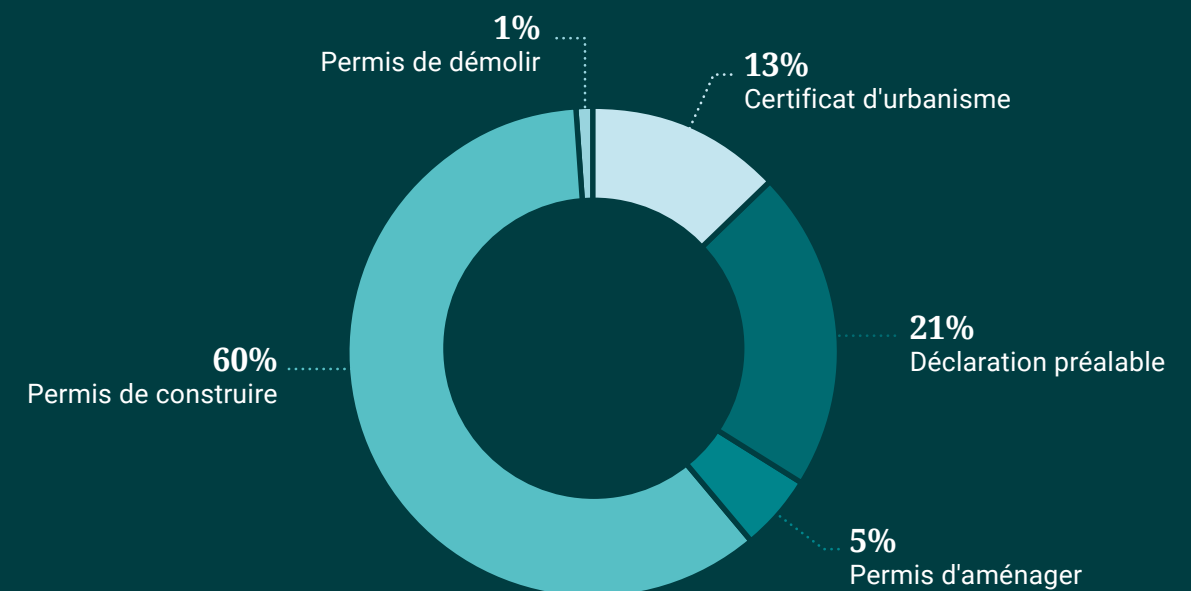
- **La pré-instruction** : complétude du dossier, consultation de services extérieurs (Architectes des Bâtiments de France par exemple), notification des délais d'instruction...
- **L'instruction** : vérification de la conformité du dossier avec le règlement du document d'urbanisme en vigueur et de la compatibilité du projet au regard des servitudes applicables au terrain (zones inondables, par exemple)
- **La post-instruction** : rédaction de l'arrêté de décision à destination du Maire.

Par ailleurs, il incombe au service instructeur d'assurer des missions complémentaires :

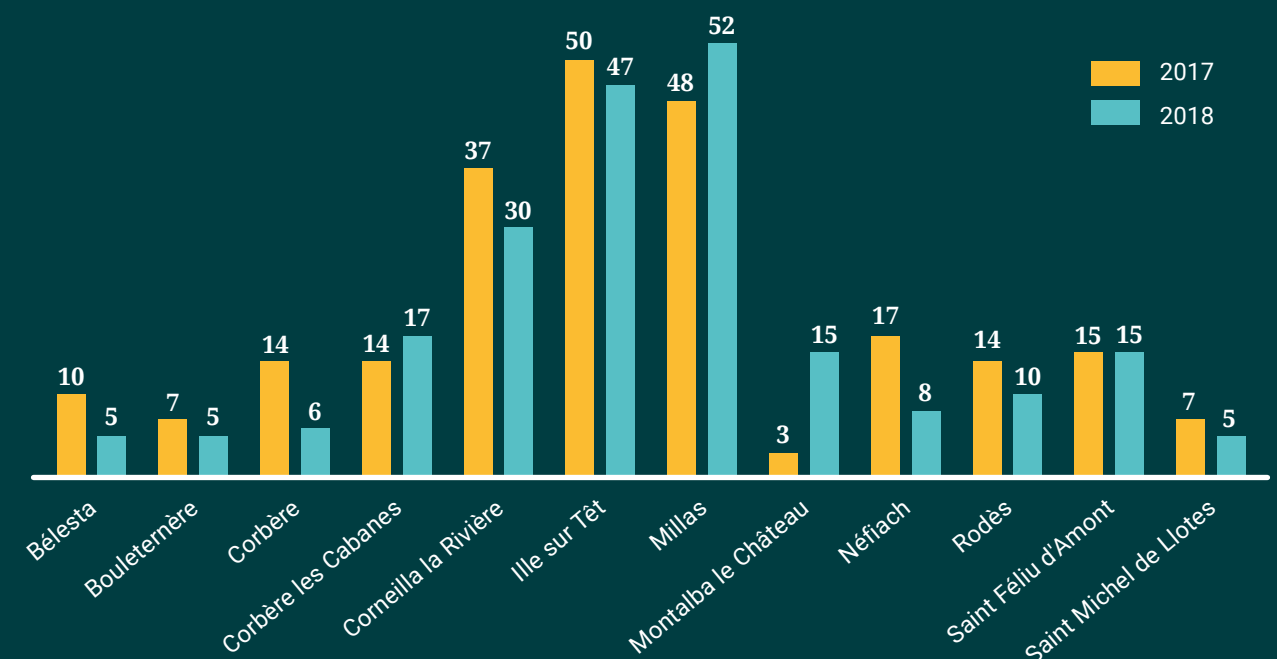
- Archivage numérique
- Statistiques
- Missions de géomatique
- Maintenance des logiciels métiers
- Transfert vers la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des dossiers concernés par la taxe d'aménagement.

LES DOSSIERS INSTRUITS EN CHIFFRES

TYPOLOGIE DES DOSSIERS TRAITÉS



ORIGINE DES DOSSIERS TRAITÉS



Remarque : Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes et Prunet et Belpuig restant soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), les autorisations d'urbanisme sont instruites par la DDTM des Pyrénées Orientales.



3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Loi NOTRe est venue renforcer les missions de la communauté de communes en matière de développement économique. En plus de la gestion des Zones d'Activités Économiques et le soutien aux entreprises locales, le groupement assure, conformément à l'intérêt communautaire défini par les élus de Roussillon Conflent, une série d'actions visant à dynamiser le tissu économique local dans le cadre de la politique locale du commerce et des services de proximité.

3.1. La politique locale du commerce et des services de proximité

Depuis la Loi NOTRe, l'intervention en matière de « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » entre dans le groupe de compétences « développement économique » des EPCI. Toutefois, le législateur laisse aux EPCI le choix de définir les actions d'intérêt communautaire.

En commissions (18 octobre et 05 novembre), les élus de Roussillon Conflent ont décidé d'intégrer les actions suivantes à la compétence :

- | Observer les évolutions de l'offre commerciale à travers une étude commerciale
- | Gérer les implantations commerciales d'intérêt communautaire dans les ZAE
- | Emettre un avis sur les implantations commerciales dans les ZAE
- | Prendre en charge la réhabilitation des zones commerciales
- | Gérer des implantations commerciales hors des centralités dans les ZAE
- | Maintenir le dispositif OCMACS dans le cadre des opérations de réhabilitation des centralités
- | Maintenir le dispositif OCMACS dans le cadre d'une politique d'aide à la rénovation des commerces
- | Gérer la signalétique commerciale et le règlement de publicité, la charte d'enseignes dans les ZAE d'intérêt communautaire

Ces choix ont été entérinés en conseil communautaire le 06 décembre.

2.2. Statistiques

En 2018, 1 212 dossiers ont été instruits sur l'ensemble du territoire. 18% de ces dossiers, requérant une plus grande technicité, ont été soumis au service instructeur de Roussillon Conflent. Cela représente 215 dossiers instruits sur l'année.

Le taux d'acceptation demeure très satisfaisant puisque seulement 44 dossiers, soit 11,3%, ont été refusés.

2.3. Une nouvelle mission : l'instruction de l'accessibilité au sein des établissements recevant du public

L'arrêté Préfectoral du 22 mars 2018 prévoyait qu'à compter du 1er janvier 2019, l'instruction du volet accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) relèverait de la compétence du Maire pour les ERP existants et de celle du service instructeur pour les nouvelles constructions. Les élus communautaires, considérant l'instruction déjà mutualisée, ont décidé que cette mission serait intégralement assurée par le service commun de Roussillon Conflent. Les communes ont donc délibéré en ce sens et une annexe à la convention initiale de mise à disposition du service a été signée par chaque partie.

Pour mener à bien cette nouvelle mission, les agents instructeurs ont suivi des formations spécifiques proposées par la DDTM.

3.2. Gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Dans le cadre de sa mission de gestion et de développement des ZAE, le service développement économique travaille sur deux axes principaux : l'extension du foncier professionnel à travers la création de nouvelles ZAE et la valorisation des ZAE existantes.

Depuis 2015, la SPL Roussillon Aménagement est mandatée pour étudier la faisabilité d'un projet visant à créer deux nouvelles ZAE sur les communes de Millas (8 ha) et Ille sur Têt (4 ha). En 2018, la SPL a proposé une première mouture du règlement d'aménagement de la ZAE d'Ille sur Têt. Celle-ci a été examinée, modifiée puis validée en commission. Ce premier règlement servira de base pour élaborer celui de la future ZAE de Millas.

En matière de valorisation des ZAE existantes, un travail de requalification est en cours, avec un double objectif : une meilleure visibilité des entreprises présentes, et une mise en esthétique des entrées de zones afin d'attirer le public. La

première phase de ce projet, estimée à 60 000€ HT, comprend le mobilier, les travaux de voiries, la signalétique avant et intra-zone, et les outils numériques (géolocalisation pour le guidage numérique jusqu'à l'établissement recherché).



3.3. Soutien aux entreprises du territoire

En 2018, la Communauté de communes a signé une nouvelle convention avec la CCI – maître d'ouvrage et porteuse du fonds d'État FISAC – qui encadre la 3^{ème} tranche du dispositif d'aides aux entreprises du territoire, les OCMACS (Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services).

Ce nouveau règlement permet d'élargir le rayonnement de l'opération puisqu'il supprime le zonage et s'adresse désormais également aux entreprises implantées dans les ZAE du territoire. Par ailleurs, de nouveaux types de projets seront financés : la réhabilitation des locaux vétustes et l'acquisition de matériels.



4 ENVIRONNEMENT & COLLECTE

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables, équipement du territoire en points d'apport volontaire, gestion de la déchèterie, les 27 agents de la collecte assurent des missions de propreté et d'hygiène indispensables à la préservation du cadre de vie en Roussillon Conflent. Un service de proximité couplé à l'action de sensibilisation et de prévention réalisée sur le terrain par les coordinateurs du tri de Roussillon Conflent.

4.1. La gestion des déchets : une chaîne d'intervenants

La gestion des déchets recouvre trois missions principales : la collecte, le transport et le traitement des déchets produits sur le territoire. Pour assurer ces fonctions, Roussillon Conflent travaille en collaboration avec le SYDETOM 66 et des prestataires privés.

Une complémentarité des missions avec le SYDETOM 66

		Ordures ménagères	Tri sélectif		Verre	Encombrants	Déchets apportés en déchèterie
MODE D'ORGANISATION		Porte à porte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à Porte	Apport volontaire
COMPÉTENCES EXERCÉES	Collecte	CODECO	CODECO	SYDETOM 66	SYDETOM 66	CODECO	CODECO
	Transport	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	CODECO	CODECO
	Traitement	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	CODECO	CODECO
						SYDETOM 66	SYDETOM 66

CODECO = Mission assurée en régie par Roussillon Conflent

SYDETOM = Mission assurée par le Sydetom 66

Externalisation du traitement des déchets

Le traitement des déchets relève de la compétence du SYDETOM 66 pour les ordures ménagères, les déchets ménagers recyclables (verre et emballages), le tout-venant, les déchets verts, les D3E, les déchets spécifiques, les textiles et les piles.

Pour certains de ces déchets, le Sydetom 66 a contractualisé avec des éco-organismes :

- CITEO (Emballages ménagers recyclables et papiers)
- ECO-TLC (Textiles, linge de maison, chaussures)
- ECO-MOBILIER (Déchets d'Equipements d'Ameublement)
- ECOLOGIC (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- ECO-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)
- COREPILE (piles)

En revanche, Roussillon Conflent est responsable du traitement des gravats, des ferrailles, et du bois issus de la déchèterie d'Ille-sur-Têt. Pour cela, le groupement contractalise avec des prestataires externes : Société VIAL pour le verre, Ets CUFI pour les gravats, Ets LINARES pour la ferraille et Ets TUBERT pour le bois.



4.2. Les moyens de la collecte



26

agents



2

coordinateurs



7

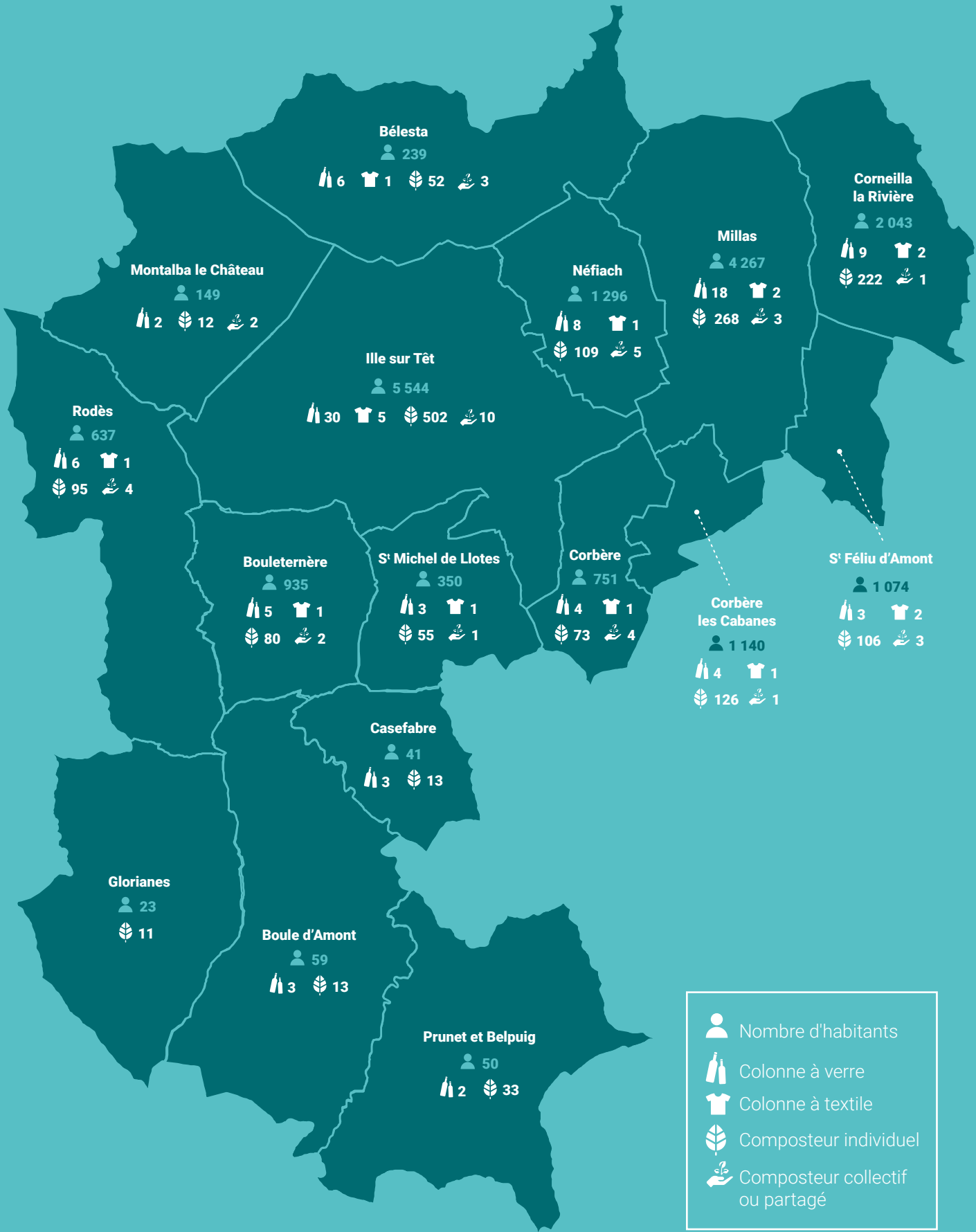
agents contractuels
mobilisés en renfort



22

véhicules

POINTS DE COLLECTES



4.3. Organisation de la collecte

Fréquence des collectes

Roussillon Conflent assure la collecte en porte à porte des ordures ménagères (bac vert) sur l'ensemble des communes du territoire. Il en est de même pour la collecte des déchets ménagers recyclables (bac jaune) à l'exception des communes de Bélesta, Boule d'Amont, Casefabre, Montalba le Château, Prunet et Belpuig qui disposent uniquement de colonnes d'apport volontaire.

Rationalisation des collectes

En 2018, une réflexion a été menée sur la rationalisation des tournées de collectes. L'objectif est de déterminer la manière la plus efficace de réaliser les collectes en termes de coût, de temps et de sécurité. Une dimension esthétique est également présente en essayant de supprimer les problèmes de bacs non rentrés.

Elle tient compte du type d'habitation (maison avec jardin, appartement, mas...), de sa localisation (centre-ville, périphérie, écart...) et de son accessibilité (rue, chemin, impasse, domaine privé...).

Selon ces paramètres, le service a ajusté la fréquence des collectes et a, si nécessaire, créé des bacs collectifs protégés par un enclos.

Les principes retenus sont les suivants :

- Un passage hebdomadaire pour les maisons avec jardin et 2 passages dans les centres-villes
- Respect de la recommandation R437 de la CNAM concernant le recours exceptionnel à la marche arrière
- Respect du règlement de collecte qui préconise une circulation des véhicules exclusivement sur le domaine public
- Respect du code de la route notamment le respect des panneaux interdisant le passage aux véhicules en charge dont le poids est supérieur à celui autorisé
- Création de points de regroupement pour les habitants ne pouvant pas rentrer leurs bacs

Fin 2018, les modifications sont effectives sur la commune de Bélesta et Corneilla la Rivière. Le centre d'Ille sur Têt a été équipé de 36 enclos mobiles sur 19 points de collecte.

Toutes les communes bénéficient pour la collecte ordures ménagères d'un passage hebdomadaire dans les zones pavillonnaires et les mas et de deux passages hebdomadaires dans les centres villes. La collecte du tri sélectif est effectuée une fois par semaine sur toutes les communes équipées en porte à porte ou en bacs collectifs.



Un projet concerté

9

réunions entre les communes et l'intercommunalité

33

rencontres élus-techniciens

6

réunions publiques

4.4. Le Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)

Après un premier plan encourageant de 2010 à 2015, mené en partenariat avec le SYDETOM66, le Plan Local de Prévention des Déchets est en cours de transition. Le lancement d'une nouvelle phase en cohérence avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets est en réflexion. En attendant, les principales actions de prévention ont été maintenues.

Le compostage

Depuis 2009, les habitants qui en font la demande peuvent obtenir gratuitement un composteur. Ceux-ci sont achetés 20€ pièce au Sydetom66 par la Communauté de communes.

En 2018, 89 nouveaux composteurs ont été distribués.

Le service environnement encourage également les usagers à se regrouper afin d'installer des composteurs partagés.



1782

composteurs individuels ont été distribués sur le territoire depuis 2009.

La collecte du textile

Toutes les communes sont équipées d'une colonne textile à l'exception de Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes, Montalba le Château et Prunet-et-Belpuig. En 2018, 59,39 tonnes de textile ont été collectées sur le territoire ; soit un volume équivalent à 2017.



Communication de proximité

En 2018, un sac de pré-collecte a été réalisé en collaboration avec le service Communication. Celui-ci a vocation à être distribué gratuitement aux usagers qui ne bénéficient pas d'un bac jaune individuel. Ils pourront ainsi regrouper leurs déchets recyclables et les amener sur l'un des points de regroupement créé dans les centres-villes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Bélesta	École ALSH Cimetière
Bouleternère	École ALSH
Corbère	École Rue du Château Rue de la Fontaine Cimetière
Corbère les C.	Cimetière
Corneilla la R.	Cimetière
Ille sur Têt	Restaurant scolaire École Torcatis École Pasteur École Langevin Résidence Les Vergers Résidence Les Rosarets EAJE La Ruche Camping Boulevard Jean Bourrat Parking de la Gare
Millas	EAJE La Farandole Restaurant scolaire Cimetière
Montalba le C.	Route de Tarérach Route de la coopérative
Néfiach	Institut Peyrebrune École Cimetière Camping Rue du passage à gué
Rodès	Restaurant scolaire École ALSH Cimetière
Saint Féliu d'A.	Parking Cimetière Amphithéâtre
Saint Michel de L.	Cimetière

4.5. Les chiffres de la collecte

Gestion des bacs de collecte

La gestion des contenants est assurée en régie. En 2018, 439 bacs ont fait l'objet d'une réparation, 327 ont été remplacés et 336 ont été mis en service, dont 254 pour répondre aux besoins de nouveaux arrivants.

En 2018, 5 077,47 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2017. Mais, ramenée au volume par habitant, la collecte des déchets est en diminution de 0,34%.

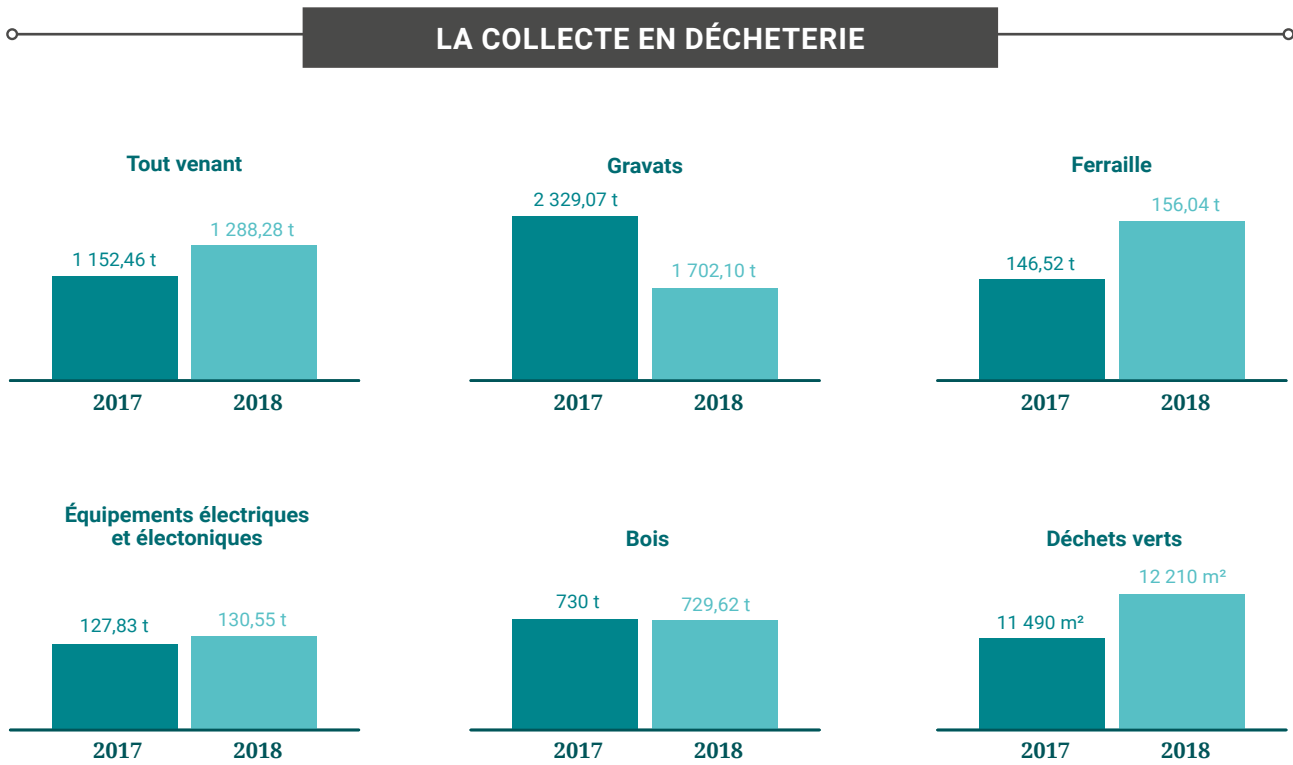
Une baisse à mettre en corrélation avec l'augmentation du tri sélectif : 1 166,6 tonnes de déchets recyclables ont été collectées en 2018 (+4,9%), soit près de 63 kilos par habitant (+2,23%). De même, la collecte du verre est en progression : 534,84 tonnes ont été collectées (+7,3%), soit près de 29 kilos par habitant (+4,5%). Un résultat encourageant qui reste toutefois inférieur à la moyenne départementale (33,5 kg/hab/an).



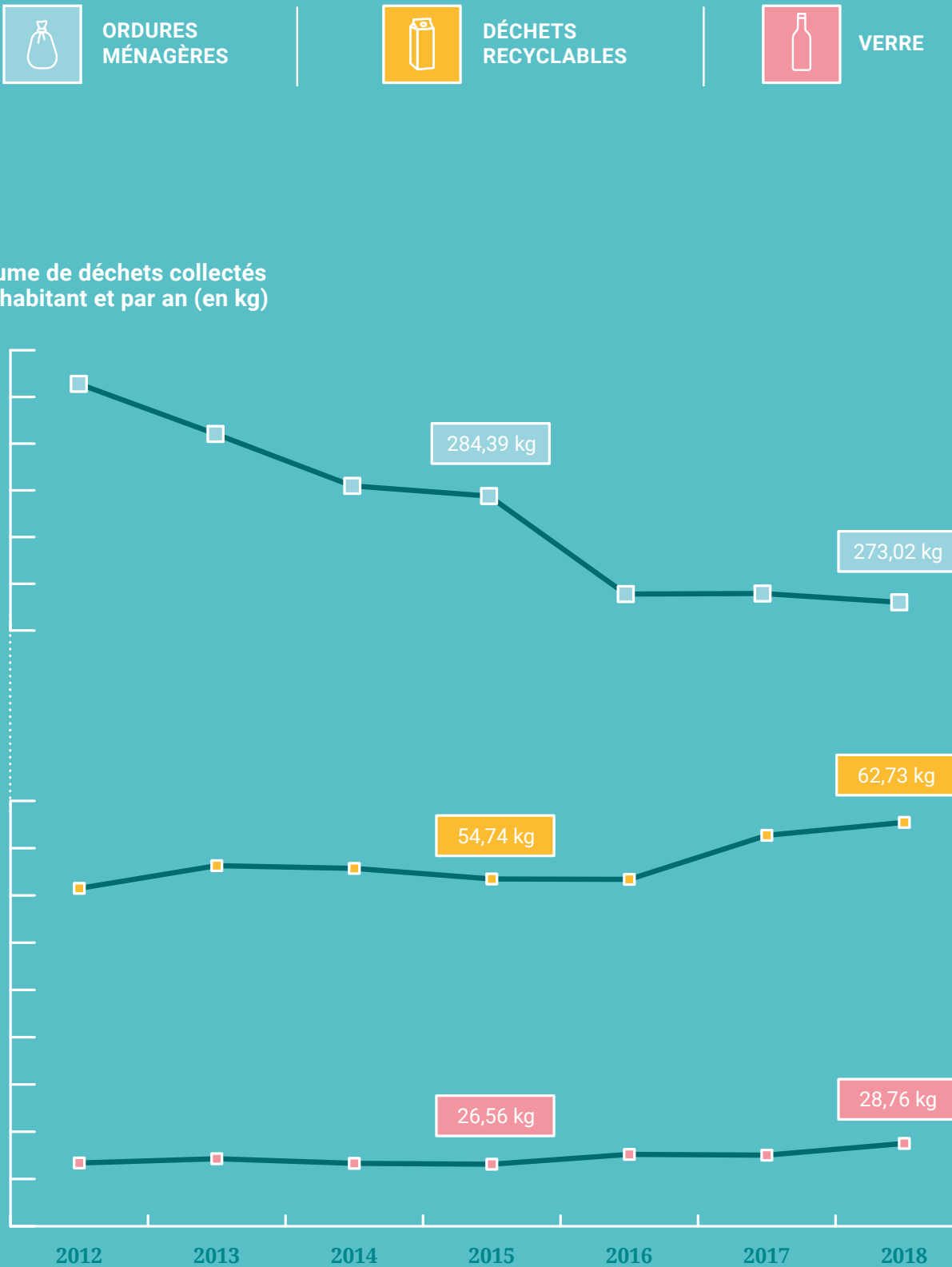
La collecte en déchèterie

Située à Ille sur Têt, la déchèterie communautaire est gérée en régie.

Deux agents sont affectés à l'accueil des usagers et un agent pour le transport des déchets verts, des encombrants, du bois, des gravats vers les exutoires.



ÉVOLUTION COMPARÉE DES COLLECTES



5 LECTURE PUBLIQUE

Accessibilité. C'est le maître mot de la culture en Roussillon Conflent. Au-delà de la gratuité de la carte d'abonnement et des rendez-vous proposés dans le cadre de la saison culturelle, les agents de la Lecture Publique mettent l'accent sur la qualité, la diversité et l'originalité de l'offre culturelle pour plaire au plus grand nombre. De plus, un important travail est réalisé auprès des plus jeunes afin de développer le goût des arts et des livres.

5.1. Un réseau dynamique

Une personne sur cinq résidant en Roussillon Conflent est abonnée à l'une des 11 médiathèques du réseau. Mieux, chacun de ces usagers empruntera en moyenne près de 3 produits culturels chaque mois. Deux chiffres qui montrent la réussite de la démarche d'accessibilité et d'ouverture proposée par le service culture de Roussillon Conflent.

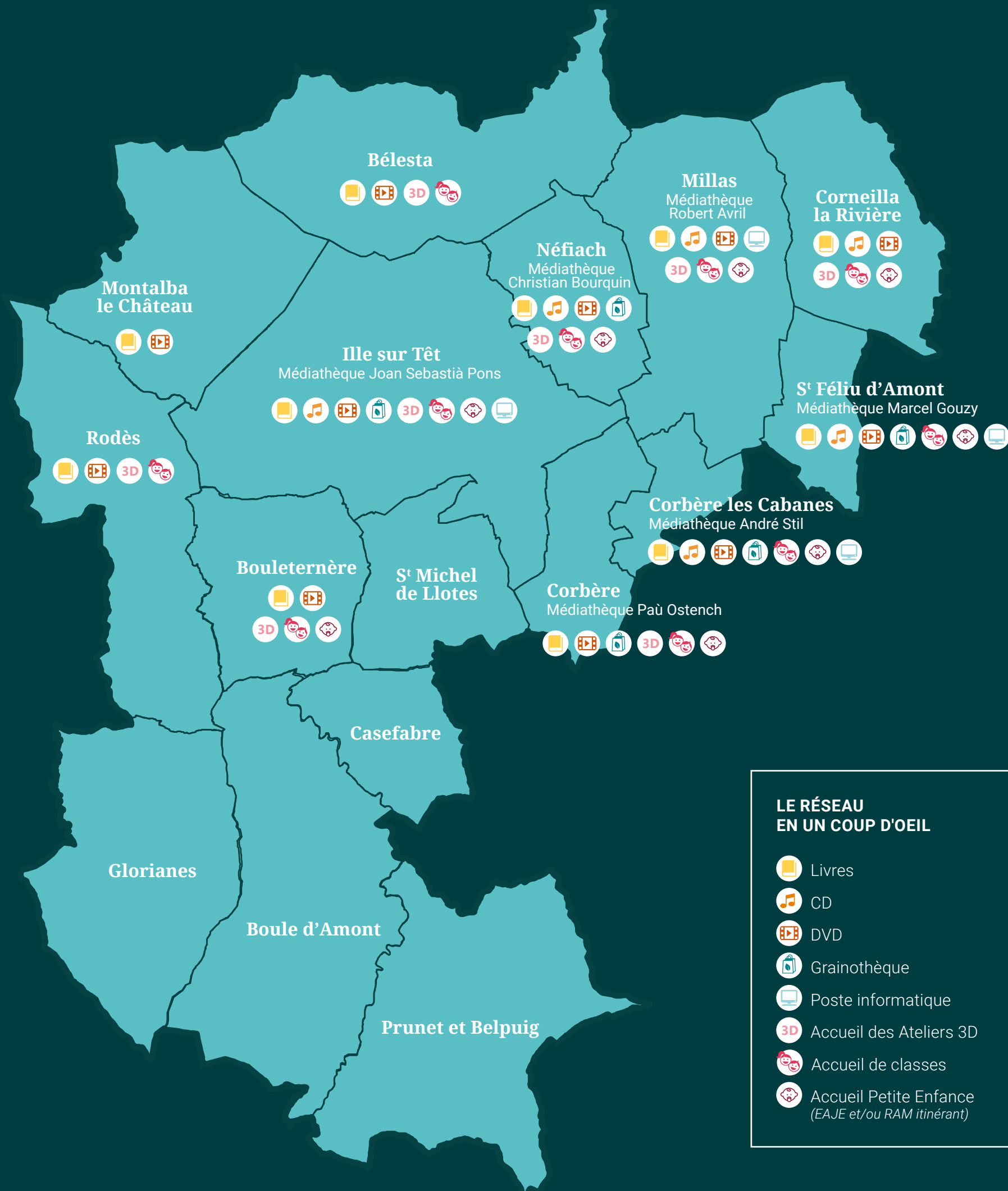
Sur le territoire

 **11**
médiathèques

 **12**
agents

 **42**
bénévoles

 **3 818**
abonnés dont 716 nouveaux usagers



LE RÉSEAU EN UN COUP D'OEIL

-  Livres
-  CD
-  DVD
-  Grainothèque
-  Poste informatique
-  Accueil des Ateliers 3D
-  Accueil de classes
-  Accueil Petite Enfance (EAJE et/ou RAM itinérant)



5.2. Des collections enrichies

Après un important travail de dépoussiérage des collections achevé en 2018, l'offre culturelle proposée dans les médiathèques se veut ouverte, originale et diversifiée.

Chaque mois en effet, de nouveaux titres sont achetés par les médiathèques et d'autres sont prêtés par la Médiathèque Départementale. De plus, les collections tournent d'une médiathèque à l'autre, assurant ainsi un important roulement de l'offre proposée.

- 46 896 livres (dont 525 livres CD et 55 livres DVD)
- 98 titres de presse
- 4 090 CD
- 6 617 DVD
- 70 672€ de budget pour l'achat de produits culturels en 2018
- $\frac{3}{4}$ des collections sont la propriété de Roussillon Conflent et $\frac{1}{4}$ provient de prêts de la MDPO



133 007

prêts sur l'année 2018



5.3. À la rencontre des jeunes publics

Pour promouvoir la culture auprès des jeunes publics, les médiathèques ont tissé des liens étroits avec les écoles et les centres de loisirs du territoire : temps d'accueil dédiés, intégration de thématiques culturelles aux programmes péri et extrascolaires, projets partagés...

Les médiathèques sont également le premier contact avec la lecture pour les bébés du territoire avec l'opération Premières Pages portée en partenariat avec le Département.

- 70 classes d'écoles partenaires
- 11 591 élèves
- 10 accueils de loisirs communautaires
- 3 structures d'accueil de la Petite Enfance
- 6 médiathèques accueillent le RAM itinérant



5.4. Une saison culturelle qui fait le plein

Plus de 5 300 spectateurs ont profité des rendez-vous culturels proposés gratuitement par les médiathèques. Une programmation éclectique adaptée à tous les publics.

Un accent a été mis sur les jeunes publics avec près de la moitié des événements qui s'adressaient directement à eux.

- 132 dates
- 5 354 spectateurs
- 64 rendez-vous jeune public
- 9 ateliers intergénérationnels
- 7 événements autour de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Bélesta

- Prix du livre vivant
- Concert « JM et Mumu chantent Brassens »

Bouleternère

- Prix du livre vivant

Corbère

- Spectacle La Mouche
- Atelier « Les Petites mains » (recyclage de textile)
- Concert Cavale (1)

Corbère les Cabanes

- It's story time
- Espectaculo espectacular

Corneilla la Rivière

- It's story time
- « Le grand ciel des petits mondes »
- « Contes du temps de Noël » (4)

Ille sur Têt

- Prix du livre vivant
- Printemps des Poètes (2)
- Fête de la Musique
- Troballibres
- San Jordi
- Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale
- Wally en concert
- Exposition Art i Cultura
- Spectacle « Le cri de la mouette » (6)

Millas

- Attrape-livres
- Festiv'été (3)
- Lire à l'ombre (5)
- Printemps des Poètes
- Spectacles « Un petit air de mouche », « Hibou blanc et souris bleue », « Grododo », « Le Noël de M. Raltoutlan »

Montalba le Château

- Concert TVÅ Nyckelharpas

Néfiach

- Prix du Livre Vivant (7)
- « Je vous écris du front » par O. de Robert

Rodès

- Concert de Reach'Art

Saint Féliu d'Amont

- It's story time
- Rencontre avec J. Madine, spectacles « Dans mon jardin » et « Contes du temps de Noël »



6 ENFANCE & JEUNESSE

Le service Enfance & Jeunesse place la bienveillance et la cohésion de ses équipes au cœur de son projet. Ces deux principes guident les actions menées par les différentes structures communautaires du territoire mais également la relation avec les enfants et les familles. De plus, pour mener à bien ses missions, le service a tissé un réseau étroit de partenaires financiers, éducatifs et techniques.

6.1. Les chiffres clés 2018



Le réseau jeunesse

Il s'organise autour de :

- 7 accueils de loisirs Maternels-Primaires (Belesta, Bouleternère, Corbère, Corneilla la Rivière, Nèfiach, Rodès, Saint Féliu d'Amont)
- 2 accueils de loisirs Maternels (Ille sur Têt, Millas)
- 2 accueils de loisirs Primaires (Ille sur Têt, Millas)
- 3 accueils de loisirs Ados (Ille sur Têt, Millas, Corneilla la Rivière)
- 111 agents dont 46 titulaires



Nombre d'enfants accueillis

1 803

durant les temps d'accueil périscolaires
(matin / midi / soir)

552

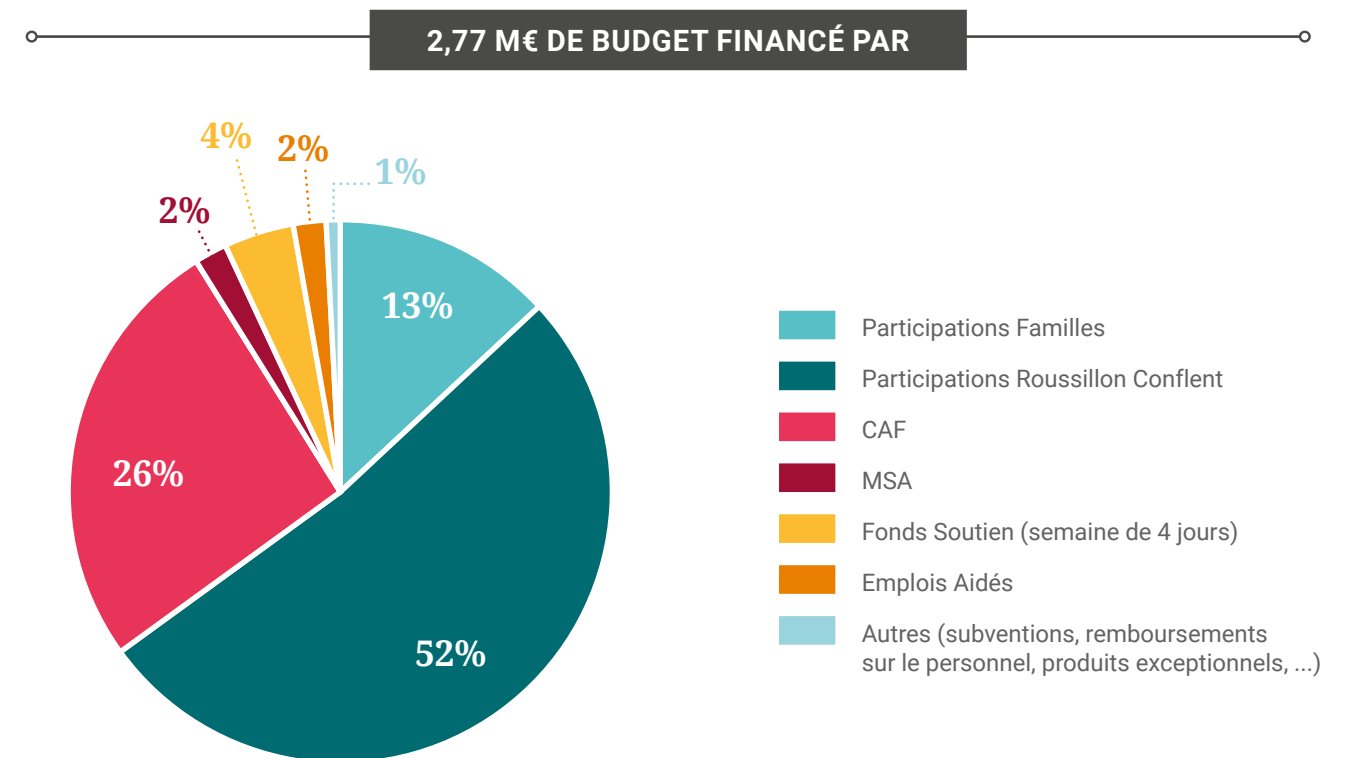
aux Ateliers 3D

2 289

durant les temps extrascolaires

Eléments de budget

Malgré l'augmentation du soutien financier de la CAF (+1%), la participation de la collectivité augmente de 4%. Cette augmentation du reste à charge pour Roussillon Conflent compense la perte du fonds de soutien de l'Etat à la rentrée de septembre (lié au retour à la semaine de 4 jours) et la suppression des Contrats Aidés (-3% de participation en recettes par rapport à 2017). Par ailleurs, la part des familles reste constante (13%).



6.2. Un service guidé par des valeurs

La bienveillance

La bienveillance vis-à-vis des enfants vise à développer leur motivation et leur confiance en leurs capacités. Elle s'exprime à travers des retours positifs et encourageants de la part des animateurs. Erigée en principe au sein des accueils de loisirs, elle contribue à créer des conditions propices à l'apprentissage et à l'épanouissement de chaque enfant.

Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place d'une formation auprès des équipes éducatives. Son objectif était de sensibiliser les éducateurs à la nécessité d'adopter un comportement adapté aux besoins psychiques et cognitifs de l'enfant ou de l'adolescent et à être attentif à leur ressenti (mots choisis, ton de la voix, posture,...).

La cohésion d'équipe

Une journée coopérative a été organisée à la rentrée de septembre afin de fédérer les équipes autour des valeurs portées par le projet éducatif de Roussillon Conflent. Durant cette journée, des ateliers ont également permis à chaque structure d'établir les bases de son projet pédagogique annuel. Ce dernier sera ensuite décliné sur les temps périscolaires et extrascolaires.

6.3. Un fonctionnement en réseau

La CAF des Pyrénées Orientales

La Convention Territoriale Globale permet de cadrer et de coordonner les actions des différents acteurs de la politique sociale sur le territoire. De plus, la CAF est un partenaire financier majeur. En 2018, le service jeunesse a bénéficié de plus de 25 000€ d'aides à la réalisation de projets (hors prestations de service Contrat «enfance et jeunesse et prestations de service ordinaire») : ateliers pâtisserie, soutien aux Restos du Cœur, Fête de la Musique, soirées citoyennes...

La Ligue de l'Enseignement et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Ces deux entités proposent des réunions d'information et d'échanges nécessaires à la montée en compétences des équipes éducatives et des structures.

Hand'Avant 66

Une convention signée en mars 2018 a permis de consolider le partenariat entre Roussillon Conflent et l'association dont le but est de favoriser l'accueil en structure collective d'enfants en situation de handicap (Petite Enfance et accueils de loisirs).



Séjour « Playa Tour » pour les Accueils de Loisirs Ados (juillet 2018)

L'UFOLEP

La fédération met à disposition du matériel sportif et propose un accompagnement technique pour faire découvrir de nouvelles activités sportives aux enfants.

Les Écoles

Dans le cadre des rythmes scolaires et du plan mercredi, une concertation et une coopération étroite ont été mises en place entre les écoles et les structures d'accueil. Par ailleurs, certains accueils de loisirs ont monté des projets partagés avec l'école de la commune.

Les familles

Les équipes éducatives ont mis en place des ateliers afin d'impliquer les parents dans la vie des structures (ex. : ateliers yoga Parents-Enfants à Bouleternère, Soirée Apér'orientation au PIJ de Millas...). De plus, depuis 2018, des réunions de rentrée ont été instaurées : sous forme d'ateliers ludiques, elles visent à informer les parents sur les orientations pédagogiques, le fonctionnement et l'organisation de l'accueil en structure. Ces temps d'échanges permettent aussi aux parents de rencontrer les équipes éducatives.

6.4. Le plan mercredi

Conçues dans une logique de loisirs et de découvertes, les activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

Une charte qualité « Plan mercredi » organise l'accueil autour de quatre axes :

- veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

6.5. Des projets citoyens

Développement durable

Exemple : fabrication de produits ménagers et cosmétiques bio à Néfiach, opération « Nettoyons la nature » à Corneilla la Rivière, sensibilisation au tri des déchets...

Lien intergénérationnel

De nombreux projets ont été réalisés en partenariat avec les maisons de retraite et les associations du territoire (atelier lecture, rifle, goûter, après-midi jeux...). Ces moments conviviaux ont pour objectif de tisser des liens sociaux et de renforcer la transmission entre générations.

Devoir de Mémoire

Projet mené à Corneilla la Rivière en partenariat avec les anciens combattants à l'occasion du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Partenariat avec le collège P. Fouché

Le PIJ d'Ille sur Têt a accompagné la création du foyer du collège illois. Un espace pour se retrouver durant la pause méridienne (jeux de société, coin calme, espace débats...) et pour accueillir des « clubs de collégiens » : création d'un club japonais (découverte de la culture et apprentissage de la langue) et d'un club féministe. Ce der-



Opération « Nettoyons la nature » à Millas (septembre 2018)

nier, en partenariat avec la Junior Association illoise, les Juniors du 7^{ème} art, a notamment réalisé un court métrage présenté lors du concours « Buzzons contre le sexisme ».

6.6. Des projets pour favoriser l'autonomie

Actions de Prévention

Tout au long de l'année, des actions ont été proposées afin de sensibiliser les enfants et / ou les adolescents à des sujets tels que les enjeux du numérique, les dangers du web et le cyberharcèlement, les risques routiers, les premiers secours...

Les soirées citoyennes

Les jeunes de l'accueil de loisirs ados de Millas ont partagé le temps d'un repas (confectionné par eux-mêmes) des moments d'échanges avec les acteurs et professionnels intervenant sur des thématiques choisies.

Au programme notamment : « Les relations filles/garçons », « l'Ecole et moi », « l'équilibre alimentaire » ou encore « la vie locale ». Pour cette dernière thématique, Damien BEFFARA et Robert OLIVE ont été invités à répondre aux questions en lien avec la gestion des collectivités.

L'accompagnement des jeunes dans le cadre des PIJ

Les PIJ de Roussillon Conflent ont obtenu une labellisation reconnaissant leur vocation à accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans la vie active. En partenariat avec la Mission Locale Jeunes, les structures communautaires conseillent ceux qui le souhaitent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches administratives. Un bus itinérant permet d'aller à la rencontre des publics isolés et de répondre au manque de mobilité de certains.

6.7. Les séjours

Dans la région (Playa tour, mondial du vent, montagne, équitation, ...) ou à l'étranger. En 2018, 7 jeunes de Roussillon Conflent sont partis 15 jours en Allemagne puis en Bosnie pour un séjour culturel organisé en partenariat avec l'association ROUDEL. Il s'agit d'un échange tri-national autour de la thématique commune des discriminations et des droits de l'enfant. Les jeunes ont participé à des ateliers théâtre afin de préparer et de jouer leur pièce trilingue au théâtre de Sarajevo.



7 RESTAURATION SCOLAIRE

125 158 repas ont été servis dans les restaurants scolaires de Roussillon Conflent en 2018. Au-delà des repas, le projet de la restauration scolaire en Roussillon Conflent vise à fournir une prestation d'accueil, d'accompagnement et d'éducation alimentaire de qualité aux convives. Pour ce faire, le service a mis en place une démarche participative innovante. L'objectif : impliquer l'ensemble des agents dans la conduite des projets et l'évolution des pratiques au sein des structures.

7.1. Révision du plan de maîtrise sanitaire

Les 18 agents de la Restauration Scolaire ont travaillé sur la révision du Plan de Maîtrise Sanitaire. Jusqu'alors, les équipes utilisaient le PMS conçu par la société SODEMIA Ingénierie. Celui-ci a été l'objet d'une révision en profondeur.

Pour être au plus près des réalités du terrain et répondre aux besoins de tous, l'ensemble des agents (titulaires et contractuels) a participé à l'élaboration du nouveau PMS. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution de la réglementation du Paquet Hygiène, tous les agents ont été formés aux Bonnes Pratiques d'Hygiène.

La concertation comme méthode

- Réalisation d'un état des lieux : des visites sur site ont permis d'identifier les modes de fonctionnement de chaque structure et de définir un diagnostic commun. Celui-ci met en évidence :
 - > Une forte volonté de s'impliquer de la part des agents
 - > Des méthodes de travail très différentes et plus ou moins appropriées
 - > Des manquements aux obligations réglementaires (de par la configuration des locaux, un manque d'équipement ou encore, le manque de formation des agents)
 - > La nécessité d'intégrer la prévention des risques professionnels, notamment la lutte contre les Troubles Musculo Squelettiques ou encore l'utilisation de certains produits d'entretien
- Des séances animées sous un format ludique afin d'aborder les thématiques suivantes :
 - > Le volet Règlementaire : l'HACCP
 - > La Marche en avant, dans le temps, puis dans l'espace. Une réflexion a été menée, pour définir des déplacements conformes, lorsque le principe de marche en avant n'était pas respecté
 - > Les Bonnes Pratiques d'Hygiène : conception de procédures harmonisées
 - > Le Plan de Nettoyage des locaux et procédures d'autocontrôle
 - > L'Accueil des Enfants en Projet d'Accueil Individualisé
 - > La répartition des missions au sein d'une équipe. L'objectif étant de former à la polyvalence et d'identifier les missions « pénibles » afin de les répartir équitablement au sein de l'équipe
- Mise en pratique des procédures afin d'évaluer leur efficacité :
 - > Temps d'échanges en équipe
 - > Entretiens individuels avec les responsables de site
 - > Menée d'audits

Le coût de cette révision

Afin de maîtriser l'enveloppe budgétaire, les temps de concertation (quatre sessions de deux heures) ont été organisés sur des temps habituellement dédiés à l'entretien mensuel. Ainsi 8 heures ont été imputées sur les 33 heures annuelles initialement prévues pour le nettoyage de certains équipements.

Les équipes ont donc consenti à un effort supplémentaire pour garantir la propreté des sites malgré cette baisse des heures dédiées.



7.2. La démarche qualité par la mise en place d'audits

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des prestations fournies et afin de garantir la sécurité alimentaire au sein des structures, un suivi personnalisé des équipes a été mis en place sur le volet technique. Pour ce faire, la responsable restauration scolaire et son adjointe ont suivi une formation sur la conduite d'audits au sein d'une cuisine centrale.

Les audits conduits au sein des restaurants scolaires du territoire permettent de veiller à la conformité réglementaire des structures, de s'assurer de la bonne application – et compréhension – des dispositions opérationnelles, d'évaluer l'efficacité des équipes, d'identifier des pistes d'amélioration et d'encourager les agents.

La rédaction du PMS

Une réflexion a été menée afin de concevoir un support lisible avec une documentation pédagogique complète. L'intérêt étant que le contenu du PMS soit accessible à un néophyte et permette à tous les agents de travailler efficacement et dans le respect de la réglementation inhérente à la restauration collective.

Sur la base de ces objectifs, une grille d'évaluation a été formalisée avec les agents.

Désormais, chaque structure est auditée une fois par trimestre : après visite des lieux, une rencontre permet de trouver ensemble des solutions et des axes d'amélioration. Les audits ont également permis d'adopter des techniques de travail plus efficaces et de réduire ainsi la pénibilité de certaines missions.

Cette démarche innovante s'inscrit dans la montée en qualité de la restauration scolaire en Roussillon Conflent et dans la recherche d'amélioration des conditions de travail des agents.



7.3. Le projet Clémantine : favoriser l'éducation alimentaire

En partenariat avec la Fondation Danone, les services Enfance, Jeunesse et Restauration scolaire ont porté ce projet inédit visant à améliorer l'accueil des enfants durant la pause méridienne. Le projet repose sur le constat suivant : le temps de la pause (2h) et la multitude des intervenants (école / animation / restauration) ne permettent pas de prendre le temps d'échanger et d'accompagner au mieux l'enfant, notamment en matière d'éducation alimentaire. Par ailleurs, certains de ces intervenants ne sont pas suffisamment formés dans le domaine de l'animation et / ou de l'éducation alimentaire.

Aussi, trois pistes de travail ont été identifiées : développer les échanges et la transversalité entre les différents acteurs du temps méridien, sensibiliser les équipes à l'importance de leurs interventions sur ce temps d'accueil et favoriser l'innovation et la création.

Le projet Clémantine met à disposition des vidéos pédagogiques réalisées par des professionnels de la sphère éducative afin d'offrir un regard différent sur des scènes de vie du temps méridien. Les équipes ont ainsi pu travailler sur les thématiques suivantes : la découverte du métier d'agent de la restauration scolaire, la découverte du goût, les allergies alimentaires, les postures pour s'adresser aux enfants...

Des ateliers ont été construits autour de ces supports – mise en scène, course d'orientation, blind test... - afin de favoriser l'intelligence collective et de répertorier différentes ressources pédagogiques qui pourront être exploitées dans le quotidien des professionnels.

8 PETITE ENFANCE

8.1. Les EAJE : la Ruche et la Farandole

L'accueil du jeune enfant en Roussillon Conflent

Une population aux besoins de garde importants

- Millas et Ille sur Têt représentent 53% des familles ayant un enfant de moins de 3 ans
- 48% de parents actifs (contre 44% dans le département)
- Une vulnérabilité marquée :
 - > 21% de bénéficiaires du RSA
 - > 45% de bas revenus
 - > 35% de familles monoparentales



584

enfants accueillis en 2018

Taux de couverture : 77%

Les 75 places disponibles dans les deux EAJE permettent d'accueillir 169 familles du territoire. L'offre d'accueil est complétée par les 253 places en accueil individuel proposées par les assistants maternels du territoire (dont 40 en Maison d'Assistants Maternels). Au total, avec 328 places proposées pour 584 enfants, le taux de couverture des structures d'accueil du jeune enfant en Roussillon Conflent atteint 77%.

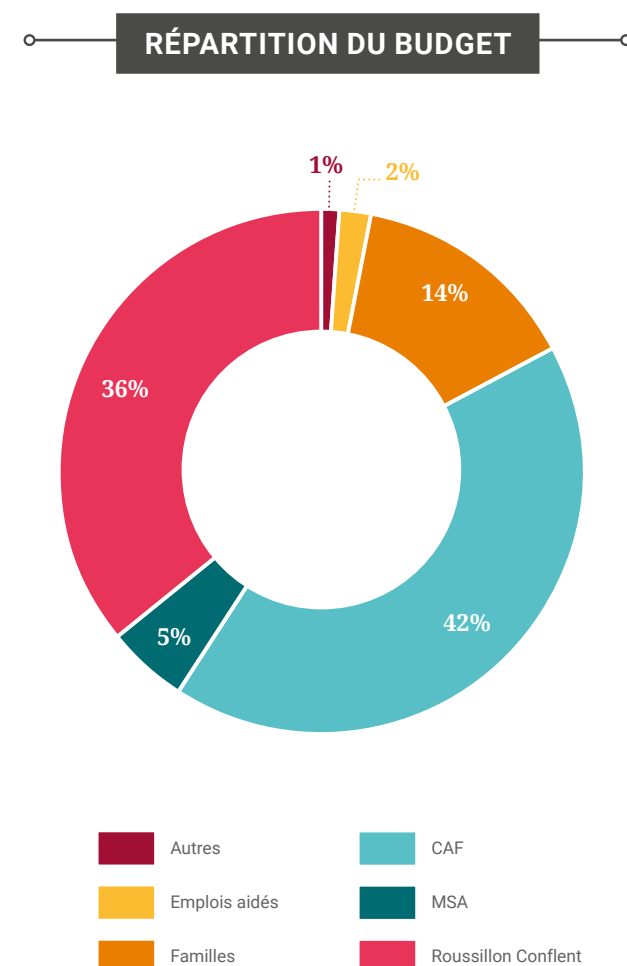
Une offre d'accueil en tension

L'augmentation régulière des demandes d'inscription se traduit par un allongement des délais des listes d'attente (> à 1 an).

En 2018, on compte 121 demandes en attente (+16% par rapport à 2017). Toutefois, 45% de ces demandes sont acceptées à la rentrée suivante.

Un budget partagé pour proposer des tarifs accessibles

Les deux établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) du territoire représentent un budget de 1,25M€. La CAF et la MSA ont financé (via le contrat Enfance Jeunesse et les Prestations de Service Unique) à hauteur de 0,59M€ en 2018. Roussillon Conflent prend à sa charge 0,45M€ du budget global. La part restante aux familles est ainsi ramenée à 0,17M€, soit 14% du coût réel du service, permettant ainsi de proposer des tarifs accessibles.



La Convention Territoriale Globale (CTG)

Le travail de réflexion engagé avec la CAF dans le cadre de la CTG a permis de définir deux axes de développement sur la période 2018-2022 :

- L'extension des locaux de la Farandole afin de créer une nouvelle section d'âge (9 places supplémentaires pour une quinzaine de familles)
- Sur le site de la Ruche à Ille sur Têt : la création d'un espace partagé modulable permettant d'accueillir une antenne du RAM à Ille sur Têt, un LAEP (Lieu d'accueil enfant-parent) et, ponctuellement, des temps d'animation pour les enfants de la Ruche

Un projet transversal, une approche globale

Le projet de la Petite Enfance en Roussillon Conflent s'inscrit dans la démarche globale éducative portée par le Pôle Services à la Population. Cela se traduit par une approche transversale de l'accueil de l'enfant et par un travail de réflexion partagée, de formations communes et d'échanges entre les services Petite Enfance et Enfance & Jeunesse.

L'accompagnement d'un enfant en situation de handicap de la crèche vers le temps méridien puis l'accueil de loisirs est le fruit de cette approche : les échanges entre services ont été facilités, les liens entre les équipes resserrés. Ce projet a permis de renforcer la cohésion des services autour d'une ambition commune : offrir à cet enfant le meilleur accueil possible tout au long de son enfance.



Des équipes porteuses de projets

Tout au long de l'année, les 34 agents de la Petite Enfance animent des projets afin d'enrichir l'accueil des enfants et participer à leur éveil, leurs apprentissages et leur construction.

En 2018, on notera notamment :

- L'accueil d'enfants en situation de handicap (3 enfants et leur famille accueillis en 2018),
- L'accompagnement à la parentalité (150 heures dédiées en 2018),
- Le bio & local dans l'alimentation
- Le projet passerelle avec l'école maternelle de Millas
- Les jardins pédagogiques
- Les rendez-vous réguliers : animaux de la ferme, lectrices bénévoles, éveil musical...



Les 10 ans de la Ruche

En 2018, la Ruche a fêté ses 10 ans. Pour l'occasion, l'équipe du multi-accueil s'est mobilisée pour proposer une soirée festive aux enfants et aux parents. Les premiers bébés accueillis ont également été conviés.

La journée fut une réussite : diffusion d'un « court métrage » réalisé avec le service communication, kermesse organisée par les agents de la Ruche, goûter...

8.2. Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des enfants, des parents, des assistants maternels, des professionnels de la garde d'enfants à domicile et des candidats aux métiers de la Petite Enfance. Il remplit des missions d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation en complément des missions de Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental.

Le RAM en chiffres



2

animatrices



215

jours d'ouverture



376

demandes traitées



132

familles accueillies



180

permanences d'accueil



9

ateliers parentalité



215

ateliers d'éveil et de socialisation



5

sorties et temps festifs pour les assistants maternels

Informier les familles

Le RAM est un lieu d'information et de ressources pour les parents, les futurs parents et les parents employeurs. Les animatrices renseignent sur les modes d'accueil proposés sur le territoire et peuvent accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs recherches. Elles délivrent également une information de premier degré en matière de droit du travail et orientent vers les services compétents.

Promouvoir le métier d'assistant maternel

Depuis fin 2017, le RAM de Roussillon Conflent met en place des actions pour améliorer l'employabilité des assistants maternels :

- Atelier de présentation de l'outil internet pour développer son activité
- Accompagnement à la création d'un livret d'accueil
- Réflexion sur l'emploi à domicile et ses modalités : 9 entretiens individualisés ont été réalisés auprès d'assistants maternels sous-employés (points forts, freins...). Un tiers ont retrouvé le plein emploi depuis.

Accompagnement et réorientation des Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

En 2016, la première MAM du territoire était créée à Millas. Pour accompagner le développement de ces structures en pleine croissance, le RAM reçoit les candidats à la création, leur apporte un soutien technique et une première expertise du territoire en termes de besoins d'accueil avant de les réorienter vers la coordinatrice Caf des MAM.

En 2018, 5 MAM sont agréées par la PMI (2 à Millas, 1 à Néfiaich, 2 à Ille sur Têt). Elles proposent 40 places d'accueil. Toutefois, elles ne représentent pas une offre de garde supplémentaire puisque ces places étaient déjà proposées de manière individuelle.



Éveil musical avec la Cie Les P'tites notes (mars 2018)

De nouveaux rendez-vous

Dans le cadre du soutien à la Parentalité, le RAM offre des espaces d'éveil et de jeux aménagés pour favoriser la découverte et le partage d'activités entre enfants et adultes. Ainsi, une expérience musicale était proposée en partenariat avec la Cie des Petites Notes et une pause détente a été animée par la sophrologue Magali Bes.

Un fonctionnement en réseau

Pour les assistants maternels

L'IRTS : le Ram recueille les préinscriptions des assistants maternels pour des départs en formation (31 formations en 2018)

PAJEMPLOI : le Ram interroge Pajemploi sur des dossiers bloqués par un accès direct aux services.

En lien avec la structure

Le Réseau Départemental des RAM : les animatrices participent aux groupes de travail du Réseau des RAM 66. Cette année, les animatrices suivent une formation sur le Contrat de travail avec la FEPEM (Fédération de Parents) proposée par la Caf.

La Convention Territoriale Globale 2018-2022 : la directrice du Ram participe aux instances de la CTG Petite Enfance et Jeunesse.

Les intervenants

Le Relais organise des séances de motricité adaptées aux tout petits en association avec le groupe EPGV (Education Physique de Gymnastique Volontaire) et ses intervenants sur le secteur de Millas et Ille sur Têt.

Le Relais propose un éveil musical avec la Cie des p'tites notes et s'appuie sur les ressources locales des médiathèques pour un éveil à la lecture dès le plus jeune âge.

9 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Tête de pont de la politique d'accessibilité aux services publics portée par Roussillon Conflent, la Maison de Services au Public (MSAP) est un centre d'accueil, de services et de ressources gratuit visant à rapprocher les usagers de l'administration. En plus de ce rôle de facilitateur, la MSAP propose tout au long de l'année un accompagnement personnalisé à ceux qui le souhaitent ainsi que des actions de prévention et de sensibilisation, notamment à l'attention des seniors.

9.1. Un espace de services et d'accompagnement

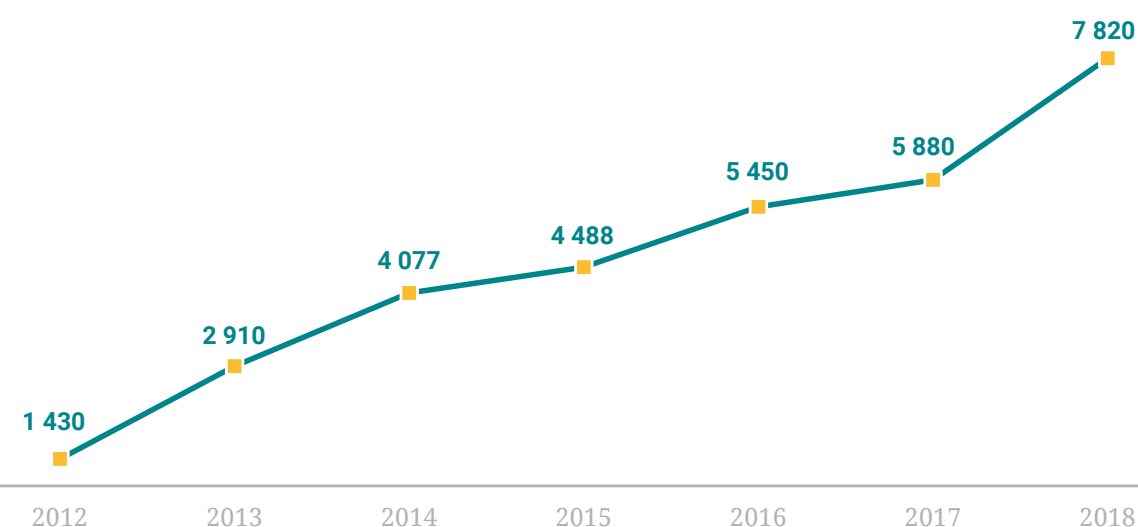
La mission première de la MSAP est de faciliter l'accès aux services publics partenaires (CAF, CARSAT, CPAM, Pôle Emploi...) et d'accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. De la simple information à la mise en place d'un accompagnement personnalisé, trois agents sont au service des usagers.



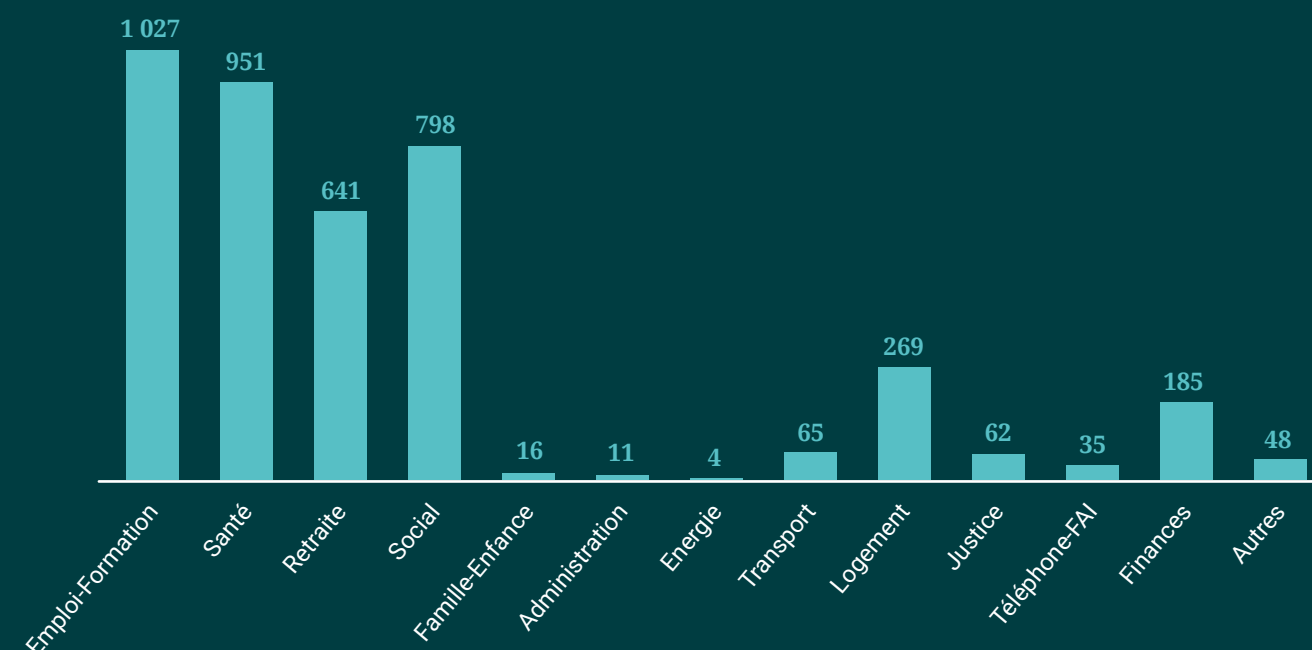
PROFIL TYPE DE L'USAGER ACCUEILLI

- femme (58%)
- de plus de 35 ans (80%)
- en recherche d'emploi (43%)
- ou à la retraite (26%)
- habitant à Ille sur Têt (78%)

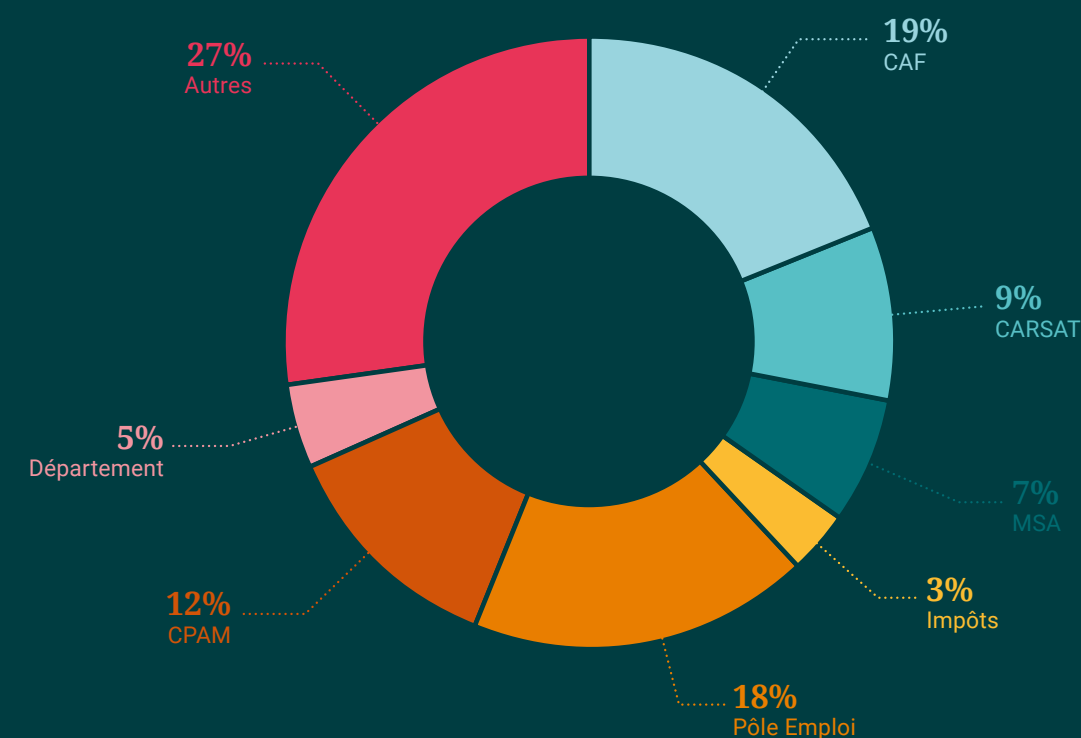
UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE



LES DEMANDES TRAITÉES PAR THÉMATIQUE



LES PARTENAIRES SOLlicitÉS



Des partenariats renforcés

Atelier MSA

En novembre, la MSA a proposé un cycle d'ateliers intitulé « bonne journée, bonne santé » autour de la Santé, du mieux vivre et du bien vieillir. Destiné aux seniors, ce programme a réuni une quinzaine de participants.



« Une journée à la ferme » dans le cadre de la Semaine Bleue 2018 (octobre 2018)

La semaine bleue 2018

Du 8 au 12 octobre, l'équipe de la MSAP organisait la Semaine Bleue en Roussillon Conflent. Un ensemble de rendez-vous festifs, culturels, informatifs et intergénérationnels pour rompre l'isolement de certains seniors et participer à leur inclusion sociale.

Au programme notamment : visite à la ferme de Corneilla la Rivière, ateliers culinaires, création d'huile de massage et de tisanes maison – avec l'association « Verte comme une orange » -, séance de sophrologie animée par Marie-Christine HUYGHE et randonnée-visite à Bélesta.

Atelier Précarité énergétique avec le Département

En novembre, la MSAP a accueilli un cycle d'animations proposé par le Département sur la lutte contre la précarité énergétique. L'objectif des ateliers était de sensibiliser les usagers en situation de précarité énergétique aux bonnes pratiques en la matière (usages adaptés, éco-gestes...) tout en améliorant leur confort thermique.

L'itinérance de la MSAP

Pour renforcer la proximité des services proposés par la MSAP, les élus ont fait de l'itinérance une priorité.

Aussi, la MSAP de Roussillon Conflent sera dotée d'un minibus aménagé courant 2019. Celui-ci sera financé par l'Etat, le Département et la Communauté de communes. Il sera un centre de ressources au plus près des usagers (informations, outils numériques, connexion internet) et permettra de faciliter l'accès aux droits dans des zones isolées. Le minibus sera équipé afin de pouvoir proposer un accompagnement dans les démarches informatiques et la constitution de dossiers.

En 2018, le service a travaillé sur la préparation de ce projet en réalisant un état des lieux des besoins sur le territoire et en montant des dossiers de subventions auprès de partenaires potentiels.

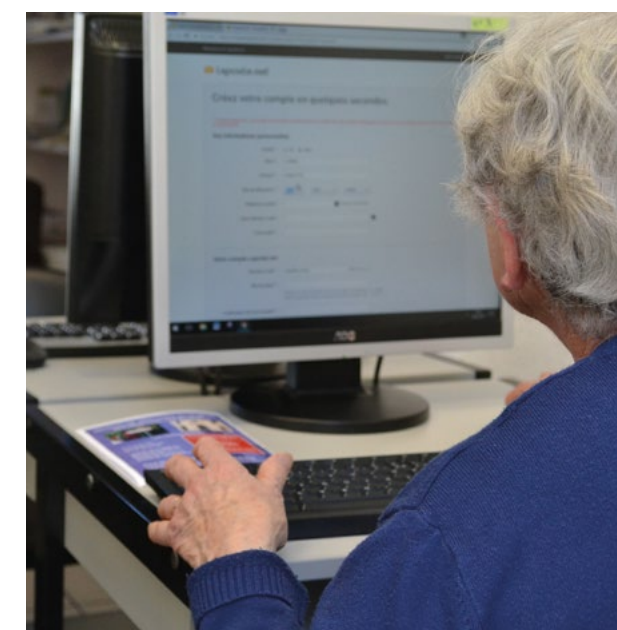


Les ateliers numériques

Levier d'insertion majeur, l'autonomie numérique est une mission principale de la MSAP de Roussillon Conflent.

En 2018 différentes formes d'ateliers informatiques ont été proposées sur les communes de Corneilla la Rivière et Ille sur Têt : des stages immersifs d'une semaine pour les grands débutants, des ateliers thématiques sur l'utilisation des sites partenaires, l'utilisation des outils de traitement de texte, ou la navigation sur internet à destination des usagers plus expérimentés.

A travers ces ateliers, les objectifs sont nombreux : favoriser l'accès aux droits pour tous en favorisant l'autonomie et un accès à l'outil informatique facilité.



" Jeux me la joue "

À travers une approche ludique, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les seniors aux risques de chutes et d'accidents domestiques. Durant 6 mois, la MSAP et la compagnie Cielo ont accompagné quinze apprentis-cinéastes dans la réalisation d'une vidéo. Les participants au projet étaient tour à tour scénaristes, acteurs ou réalisateurs. Le clip vidéo a été envoyé aux différents partenaires. La CARSAT Languedoc Roussillon l'a également mis en ligne sur ses différents réseaux d'information.



10 | TOURISME

10.1. Éléments de budget

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	17 280€
Charges de personnel et frais assimilés	138 869€
Déficit reporté au 31/12/2017	6 991€
Total des dépenses de fonctionnement	
163 140€	

Recettes de fonctionnement

Dotations et participations	228 623€
dont subvention d'équilibre	225 500€
Atténuation de charges	6 421€
Taxe de séjour	429€
Produit des services (ARDJ 2018)	5 468€
Total des recettes de fonctionnement	
240 941€	

Le régime juridique de ce budget (régie) ne permet pas de confondre la trésorerie de l'OTI avec celle du BP (caisse commune). Cette autonomie financière oblige l'OTI à disposer d'un fonds de roulement suffisant au 31/12 qui permet de couvrir les dépenses du début de l'exercice puisque la principale recette de l'OTI (subvention du BP principal) ne peut être versée qu'après le vote des budgets (15/04).

10.2. Installation du conseil d'exploitation de l'OTI

Composé d'élus communautaires et de professionnels du tourisme, le Conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal est en charge de piloter la promotion du tourisme sur le territoire. Il s'est réuni pour la première fois le 20 février 2018 et une deuxième fois le 7 juin.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OTI		
Collège des élus		Collège des socio-professionnels
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH B. BONACAZE F. BOURNIOLE J.J. CADEAC A. DOMENECH	MC. GRAU R. LAVILLE J.L. OBRECHT R. OLIVE J. SILVESTRE R. GIBERT	A. FRANÇOIS - Restaurateur B. LOPEZ - Milieu Associatif S. LORD - Agence d'excursion L. PORCHEROT - Artisan bois décoratif P. PROD'HOME - Gérant de camping J. REIG - Agricultrice G. VILLE - Milieu Associatif



Conseil d'exploitation de l'OTI de Roussillon Conflent à S' Féliu d'Amont (juin 2018)

10.3. Élaboration d'une stratégie de développement touristique

Définition des axes de développement

Le diagnostic territorial finalisé en début d'année a permis de faire émerger le slow tourisme comme axe de développement pour le tourisme en Roussillon Conflent. En résumé, cette forme de tourisme repose sur quelques principes : prendre son temps pour découvrir un territoire, privilégier un tourisme vert, mettre en avant les rencontres, notamment avec les habitants, les artisans, les producteurs, et partager un véritable art de vivre.

Deux leviers de développement ont également été identifiés : l'appartenance du territoire à la destination Canigó et l'implication des professionnels dans la conduite d'actions de promotion du territoire.

Élaboration d'un plan d'actions pluriannuel

Le Conseil d'exploitation du 7 juin a défini les actions prioritaires à mener :

Faire connaître le territoire

- Intégrer les plans d'actions de développement économique et éco-touristiques dans le cadre du partenariat avec le Syndicat Mixte Canigó Grand Site et les communautés de communes du Haut-Vallespir et Conflent Canigó sur les projets Grand Site Occitanie et Balcon Nord
- Mettre en œuvre un plan de communication pour donner de la visibilité au territoire à travers notamment :
 - > La création d'une identité visuelle et d'un site internet
 - > La création d'une photothèque du territoire
 - > La création d'une vidéo promotionnelle
 - > Expérimenter l'OTI « Hors les murs »
- Promouvoir le territoire au sein de tous les sites à visiter du territoire

Faire de l'OTI un outil de proximité pour les socio-professionnels

- Selon les préconisations du Conseil d'exploitation, des groupes de travail sont mis en place avec les socio-professionnels, notamment sur l'agrotourisme, la promotion de la nature, l'animation du territoire...
- L'accompagnement des hébergeurs de locations saisonnières

Création d'une charte graphique

La définition d'une identité visuelle pour le territoire et l'OTI a été travaillée en commission le 13 septembre. Celle-ci doit permettre d'améliorer la visibilité de la destination Roussillon Conflent, de se différencier des offres voisines et de fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme autour d'une identité commune.

Les élus ont donc défini les principales spécificités du territoire puis en ont déduit une identité. Celle-ci a servi de base pour préparer le cahier des charges de la consultation pour la création de la charte graphique de l'OTI et la réalisation du site internet.

10.4. Création de partenariats touristiques

Pour mener à bien ses missions, l'OTI s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels et institutionnels :

- Création d'un « produit groupe » en partenariat avec les sites touristiques du territoire (musée de préhistoire de Bélesta, moulin à huile la Catalane de Millas, Ermitage de Domanova à Rodès, Orgues et l'Hospice d'Ille sur Tet) et des restaurateurs.
- Participation à divers projets coordonnés par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site (SMCGS) :
 - > Signature du contrat « Grand Site Occitanie » du massif
 - > Participation aux réunions du comité de destination et aux différents groupes de travail relatifs à ce projet (OT et communication, web,...)
 - > Intégration de l'OTI au projet de création de l'éco itinéraire « Balcon Nord »
- Participation à la bourse d'échanges de documentation touristique à Argelès sur mer
- Représentation du territoire dans les instances :
 - > Comité de destination du Grand Site Occitanie / SMCGS
 - > Agence de Développement Touristique – instance département 66
 - > Projet de création du Balcon Nord / SMCGS
 - > UDOTSI – réseau des Offices de tourisme du département
 - > Assises « Vélo Pays Catalan »
 - > Comité Régional du Tourisme
 - > Réseau départemental Geotrek – valorisation des sentiers de randonnées

10.5. L'accueil des touristes sur le territoire

L'accueil en chiffres

Sur la saison estivale (juin à septembre 2018), l'OTI a accueilli 3 209 visiteurs, soit une baisse de 25,4% par rapport à 2017. Il est intéressant de constater qu'en août, pic de la saison touristique, 23,4% des touristes accueillis sur le territoire passent par l'OTI.

 **71%**
des visiteurs viennent du département



PROVENANCE DES TOURISTES



ORIGINE DES VISITEURS ÉTRANGERS





Évaluation de la satisfaction des touristes

Des questionnaires de satisfaction ont été distribués aux visiteurs de l'OTI et du BIT de Rodès. Ceux-ci permettent de mesurer la satisfaction mais aussi les pistes d'amélioration en matière d'accueil des touristes au sein de l'OTI. 87,1% des visiteurs sont très satisfaits de l'accueil global : ils soulignent la bonne accessibilité de l'OTI et la qualité du lieu d'accueil (confort, propreté, temps d'attente). Autre motif de satisfaction : les visiteurs sont très satisfaits (90%) de l'accueil proposé par les agents de l'OTI et de la qualité des informations fournies (87,1%). Ils déplorent néanmoins le manque de signalisation de l'OTI qui n'est pas toujours facile de repérer.

10.6. Des actions de communication

- Création d'un guide des hébergements du territoire
- Mise à jour des livrets « Découverte de Rodès » et « Randonnées Rodès »
- Création du flyer sur le produit groupe
- Création et diffusion d'un guide touristique du territoire valorisant chacune des communes membres et ses atouts touristiques :
 - > Financé par les encarts publicitaires vendus aux entreprises locales.
 - > Édition de 8 000 exemplaires
- Référencement des activités de plein air du territoire mises en avant dans un flyer promotionnel
- Rédaction du cahier des charges et du marché relatif à la création du logo et du site internet
- Rédaction du marché relatif à la création d'une photothèque promotionnelle du territoire



10.7. L'Art des Jardins 2018

La 17^{ème} édition de l'Art des Jardins avait lieu les 3 et 4 mars à l'espace la Catalane à Ille sur Têt. L'équipe du tourisme a réuni 39 exposants autour du thème « Les fleurs se la racontent ». Le bilan de l'édition 2018 est positif avec 2430 visiteurs, soit 20% de plus qu'en 2017. Preuve de la notoriété croissante de l'évènement, on compte en 2018 40% de nouveaux visiteurs.

Le service Tourisme s'est appuyé sur le service communication pour la réalisation des supports de communication – affiches, programmes, dossiers de presse, visuels web –, la mise en œuvre du plan de communication et les relations presse.

Le Département était partenaire de l'évènement sur le plan financier (subvention de 2000€) et sur le plan technique avec la mise à disposition d'une partie de son réseau d'affichage et la prise en charge de l'impression de 80 affiches grand format. L'équipe d'organisation a également pu compter sur l'implication du tissu associatif (Saint Maurice, Penya des Dragons Catalans, Terres d'Orgues, Associ'action écoles d'Ille, Exposition CAUE, Alternative aux pesticides) pour contribuer à la réussite de l'évènement.



10.8. Mise en œuvre de la taxe de séjour

Instaurée en 2017, la taxe de séjour est entrée en vigueur au 1^{er} juin. Pour rappel, le Conseil Communautaire ayant fait le choix de la taxe de séjour au réel, elle est donc collectée par les hébergeurs directement auprès de leurs clients, en même temps que le loyer. Pour accompagner sa mise en œuvre, plusieurs actions ont été menées :

- Édition d'un guide explicatif à l'attention des hébergeurs afin de les aider dans la collecte de la taxe, les informer de la réglementation en la matière et leur expliquer les choix communautaires sur l'instauration de la taxe sur le territoire.
- Création d'une adresse mail dédiée pour faciliter les échanges :
taxedesejour@roussillon-conflent.fr
- Organisation d'une réunion d'informations le 27 février pour les socio-professionnels
- Création de modèles de documents (affiche tarifaire, état récapitulatif de collecte de la taxe)



Il est à noter que la taxe collectée en 2018 devait être reversée au plus tard le 31 janvier 2019. La majorité des versements se feront donc en 2019. C'est pourquoi, le produit de taxe relevé en 2018 est très faible.



Édition Septembre 2019

Directeur de la publication :

Robert OLIVE

Conception, rédaction et réalisation graphique :

Service Communication Roussillon Conflent

Illustrations :

Roussillon Conflent

Flaticon.com

Photographies :

*Roussillon Conflent - G. Maincent (p.2) - Unsplash
(Jesper Aggergaard (p.23), Green Chameleon
(p.33), Paul Hanaoka (p.34), Sven Mieke (p.44),
Nicolas Van Leekwijck (p.46), Tom Hermans (p.58)) -
Pixabay (p.26, 86) - Jcomp (p.37) - SDISS66 (p.43) -
Fondecave (couverture, p.84)*

Impression :

G.A.G. - Elne



1, rue Michel Blanc BP 05 - 66130 Ille-sur-Têt
Tél. : 04.68.57.86.85 - Fax : 04.68.92.80.70

www.roussillon-confient.fr

